

L'ACTUALITÉ

HORS-SÉRIE DE LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE | JUILLET 2017



**LE GRAND
BORNAND**





LE GRAND BORNAND



SOMMAIRE

- 03 Le mot du Maire
- 04 Grands projets communaux
- 10 Vie institutionnelle
- 18 Finances
- 22 Domaines skiables
- 26 Les Légendes du ski
- 28 Grandes réalisations domaine skiable
- 32 Hébergements touristiques
- 34 PLU et SCOT
- 36 Vie locale
- 44 Grands évènements



“



LE MOT DU MAIRE

Nous sommes à présent à mi-mandat, et c'est l'occasion pour l'équipe municipale de retracer, par ce numéro hors-série de *L'Actualité*, les réalisations entreprises et les projets à venir.

Dès son élection en 2014, l'équipe municipale a pris la mesure de l'environnement changeant dans lequel les collectivités locales et les stations en particulier allaient désormais évoluer.

Ce sont des mutations institutionnelles, en premier lieu, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), dont l'objet est de transférer nombre de compétences à l'intercommunalité.

Ainsi la compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), jusqu'à présent exercée par le syndicat d'aménagement du Borne a-t-elle été transférée au SM3A (syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents), avec l'instauration d'une taxe équivalente à 16 € par habitant, prélevée en même temps que les impôts locaux. Ce nouveau dispositif doit nous permettre de garantir le bon entretien des berges et des ouvrages de protection, tout en permettant une approche du risque à l'échelle du bassin versant.

Quant à l'eau et l'assainissement, ces compétences doivent être transférées à l'intercommunalité au plus tard au 1^{er} janvier 2020 : cette mesure a été anticipée en fédérant les communes du territoire des Aravis au sein d'une société publique locale, O des Aravis, pour lancer les investissements indispensables en termes de ressource en eau et de modernisation et d'extension de nos réseaux. Depuis le 1^{er} janvier 2017, O des Aravis perçoit en lieu et place des communes les recettes tirées des primes fixes et de la consommation, les communes conservant bien entendu le vote des tarifs.

Mais la mesure la plus emblématique de la loi NOTRe pour les stations est le transfert de la compétence tourisme à l'intercommunalité : le Grand-Bornand, comme La Clusaz, a souhaité conserver cette compétence au niveau communal afin d'en maîtriser entièrement les enjeux, qui sont majeurs pour le développement économique de notre territoire. Pour autant, la municipalité a fait évoluer l'organisation de la station en créant une société d'économie mixte « Le Grand-Bornand Tourisme » qui intègre l'office du tourisme, la centrale de réservation, et une partie de l'activité de l'office municipal des sports et des loisirs, l'autre partie étant municipalisée au sein du service vie associative.

Il s'agit en effet, et en second lieu, de répondre au mieux au deuxième défi de ce mandat, celui d'un environnement concurrentiel lui aussi en pleine mutation : le digital révolutionne l'approche clientèle, l'aléa climatique contraint les saisons, la demande s'oriente vers des prestations packagées, les domaines skiables concurrents investissent dans les liaisons et diversifient leur offre hiver et été...

C'est pourquoi le conseil municipal a dès le début du mandat engagé un programme d'investissement important, pour le domaine skiable, et pour l'aménagement de la commune.

Le fort développement de notre réseau de neige de culture, sans lequel la station n'aurait pu ouvrir mi-décembre 2016, le réaménagement du plateau débutant du Rosay, qui constitue désormais un véritable front de neige en altitude, l'extension de l'auberge nordique, qui permettra une meilleure offre d'hébergement couplée à des activités, la requalification d'ampleur du front de neige des Gettiers, qui va associer nouveaux accès au domaine, nouveaux espaces d'évolution, nouvelle remontée mécanique et nouveaux bâtiments de services, participent de la volonté de la municipalité de faire du Grand-Bornand une station de premier rang.

Il s'agit, grâce à la neige qui est le moteur de notre développement, de permettre à la population locale et aux futures générations de travailler et vivre sur la commune. C'est ce à quoi entend répondre l'aménagement de Villavit et son programme de logements permanents adossé à de l'hébergement de loisirs. Il s'agit dans la même optique d'améliorer nos équipements publics, comme la place du Chinaillon, l'aire de loisirs du Borne, et le secteur de Marie-Liesse. Quant au PLU en cours de révision, il tente, malgré la restriction des possibilités de construction imposée par la loi, de préserver notre développement et notre qualité de vie.

Ce numéro hors-série vous permettra de découvrir plus en détail les réalisations et les projets que je viens d'évoquer, parmi tant d'autres. La municipalité et moi-même demeurons bien entendu à votre écoute.

Bonne lecture et excellent été à toutes et à tous ! ”

André Perrillat-Amédée
Maire du Grand-Bornand



GRANDS PROJETS COMMUNAUX

UN CŒUR DE VIE AU CHINAILLON



La place centrale du Chinaillon a fait l'objet d'une réflexion visant à harmoniser le cadre de vie en cohérence avec l'aménagement du village de Lessy et l'ouverture en décembre 2016 de l'hôtel 4 étoiles du Roc des Tours. Le projet a été conçu de manière à faire coexister en toute sécurité la circulation, le stationnement et un cheminement piétonnier. L'aménagement d'une place belvédère mettant en valeur la vue sur le front de neige créera un point de rassemblement agréable en offrant un panorama sur le domaine skiable.

Elle permettra également de faire coexister les animations, le marché du dimanche matin et l'ouverture de la route, en toute sécurité. Profitant de cette réorganisation, une remise à neuf des réseaux secs (électricité, téléphone, fibre optique) et humides (eau potable, assainissement, eaux pluviales) a été accomplie sur l'ensemble de la traversée du Chinaillon. Les travaux ont été achevés au printemps 2017.

■ LE BUDGET

Des subventions ont été sollicitées auprès de l'État, du Conseil départemental de la Haute-Savoie et de l'Agence de l'eau pour le financement de ce projet qui s'élève à 1 530 000 € HT. L'Agence de l'eau a accordé une subvention de 334 520 €, et le Conseil départemental une subvention de 103 334 €. ■



LA MAISON DU TOURISME : PLUS VISIBLE, PLUS EFFICACE



Un chantier important de la rentrée 2016 a concerné la restructuration de la Maison du tourisme qui n'avait plus connu de réfection depuis 25 ans. Le bâtiment ne répondant plus aux normes d'accessibilité ni d'ergonomie en matière d'accueil du public, il convenait d'en faire un lieu à la hauteur du positionnement touristique de la station.

Grâce à une extension et une modification de l'entrée, le programme a permis d'une part de rendre la Maison du tourisme plus accueillante et identifiable par le public et d'autre part, de faciliter l'accès de la clientèle aux banques d'accueil sur un même niveau. La vente des forfaits de ski se situe désormais dans un espace dédié, autorisant un accès indépendant sur une plage horaire étendue en soirée par le biais de quatre caisses automatiques. Au-delà d'offrir un outil de travail plus performant au personnel, ces nouveaux aménagements améliorent nettement la qualité de services et d'accueil exigée aujourd'hui par les visiteurs. Ils soutiennent également pleinement l'ambition affichée par Le Grand-Bornand de se maintenir dans la cour des stations de première catégorie.

Le projet consistait également à donner à la nouvelle SEM le Grand-Bornand Tourisme les moyens de rassembler efficacement en un même lieu les services de l'Office de tourisme, de la Centrale de réservation, des professionnels de la montagne et des caisses de remontées mécaniques.

En termes de convivialité et de facilité d'accès aux renseignements, les nouveaux locaux répondent parfaitement aux objectifs fixés. La restructuration du bâtiment a également été l'occasion d'améliorer la maîtrise de la facture énergétique. Le coût des travaux s'est élevé à 1 064 000 € HT.

■ DÉMÉNAGEMENTS : NOUVEAUX REPÈRES POUR LA BIBLIOTHÈQUE ET LA VIE ASSOCIATIVE

Le personnel de la centrale de réservation ayant rejoint la Maison du tourisme, les locaux laissés vacants abritent désormais la bibliothèque qui, en donnant sur la place du village, a nettement gagné en visibilité. Très prisée par la population locale et touristique, la bibliothèque a enregistré 4 650 visites en 2016. Les 12 bénévoles qui aident

à son bon fonctionnement mettent à disposition du public plus de 13 500 ouvrages dont 28 nouveautés par mois. Le plus : un coin enfants a été aménagé avec poufs et banquettes pour accueillir confortablement les lecteurs en herbe et leurs parents.



Les bénévoles de la bibliothèque (de gauche à droite) : Marie-Christine Thomas, Renée Florio (Responsable de la bibliothèque), Solange Missillier, Mathieu Legon, Huguette Saint-Jal, Stéphanie Legon, Nicole Betemps, Elisabeth Ollivier, Denise Guimet

Dans le même temps, le nouveau service Vie Associative – qui a pris le relais de l'Office municipal des sports et des loisirs autrefois situé à l'office de tourisme – s'installera prochainement au rez-de-chaussée de la mairie, pour accueillir les associations bornandines. ■

LA MONTAGNE SE CULTIVE AUX QUATRE SAISONS

LE PROJET DE MAISON DE LA VIE À LA MONTAGNE PRÉSENTE UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE DE REQUALIFIER LE SECTEUR DE L'AIRE DE LOISIRS ET LA PLAINE DU BORNE POUR ATTIRER LE PUBLIC ÉTÉ COMME HIVER.



Pour la commune, le souhait de conforter et diversifier des activités toutes saisons, en complément de la pratique de la glisse, doit s'inscrire dans le cadre d'un développement équilibré du territoire et d'une découverte du patrimoine naturel et culturel montagnard.

La réflexion menée par la municipalité l'a incitée à revoir tous les jeux présents sur l'aire de loisirs d'une manière cohérente avec, en fil conducteur, le vœu de faire revivre la Ferme de l'Envers par l'ouverture d'une Maison de la vie à la montagne (dont le nom est provisoire).

■ DES TRAVAUX PRÉCURSEURS SUR L'AIRE DE LOISIRS

Les aménagements dont bénéficiera le secteur de l'aire de loisirs se veulent précurseurs d'un cheminement que la commune aimerait voir remonter le long de la vallée du Bouchet avec, comme objectif, la mise en œuvre de déplacements doux très attendus.



Un cheminement piétonnier allant de l'Espace Grand-Bo au terrain de foot est opérationnel depuis cet été. Le choix du

revêtement et la largeur du sentier (2,50 m) favoriseront le déplacement de tous les publics (enfants, familles avec poussettes, personnes âgées...), quelles que soient les conditions météo.

Une autre phase de travaux concernera les secteurs du Terret et de Villavit en direction de Saint-Jean-de-Sixt. Programmé au printemps/automne 2018, ce chantier permettra d'achever la boucle piétonne et d'effectuer les derniers aménagements au niveau du parcours de santé ainsi que le remplacement du mobilier (banc, table, barbecue...).

■ DE L'ENVERS À LA VIE À LA MONTAGNE

Auréolé de l'esprit du festival *Au Bonheur des Mômes*, le projet culturel de la Maison de la vie à la montagne mettra en lumière la culture montagnarde, ses savoir-faire et ses savoir-être autour d'activités partagées en famille et en particulier avec les jeunes enfants. L'espace, ainsi pensé comme un lieu d'échanges entre générations et qui impliquera les acteurs locaux, est encore en cours de réflexion pour déterminer son contenu exact.

Située dans l'actuelle Ferme de la nature, la Maison de la vie à la montagne dévoilera toutes les facettes de la culture montagnarde de façon vivante, participative et interactive à travers une scénographie mais surtout par le biais d'animations, d'ateliers, de stages et d'activités sur les quatre saisons.

Le lieu viendra compléter l'offre de structures existantes ou à créer sur le territoire. Il en constituera un relais, en s'intégrant dans le réseau des sites patrimoniaux des vallées de Thônes : la Maison du patrimoine du Grand-Bornand, le Hameau des Alpes à la Clusaz, l'Écomusée du bois et de la forêt à Thônes, etc.

■ LA MUTATION DE LA PLAINE DU BORNE

Le projet de la plaine du Borne s'organisera quant à lui en plein air, avec des cheminements piétons, des aires de détente et de mise en valeur du panorama, des aires de pique-nique, et des agrès récréatifs à destination du jeune public. ■

LE FINANCEMENT

Le projet est financé par l'Union européenne au titre du programme transfrontalier franco-italien sur les dépenses de fonctionnement de 800 000 € HT nécessaires à la mise en œuvre du projet sur trois ans, à hauteur de 70 % ; sur les dépenses d'investissement de 386 000 € HT (maison de la vie à la montagne) et 700 000 € (plaine du Borne), à hauteur de 30 %. Le Département intervient également sur 30 % de l'investissement. ■

AMÉNAGEMENT DE VILLAVIT : UNE ENTRÉE DE VILLAGE ACCUEILLANTE ET DYNAMIQUE

Le développement de l'entrée du village – au niveau de la gare routière – s'inscrit dans un projet global de développement du centre du village et de qualification des espaces publics, avec à terme la création d'un parking souterrain à l'entrée de l'aire de loisirs. Cette opération d'aménagement veut allier logements permanents (avec en partie des logements sociaux), des commerces, et de l'hébergement touristique, sous la forme d'un hôtel et d'une résidence de tourisme.

Dans un premier temps, la gare routière sera repositionnée au niveau de l'actuel parking de l'aire de loisirs (à côté du mini-golf) pour être opérationnelle à la prochaine saison d'hiver. Le cheminement piéton sera facilité pour accéder au centre du village.

L'aménagement global veut offrir au Grand-Bornand une véritable entrée de village, tout en confortant le linéaire commercial et en facilitant les liaisons piétonnes vers le centre. Le projet vise à renforcer l'attractivité de l'entrée de village, en confortant l'offre commerciale et le bien vivre.



■ INTÉGRÉ DANS LE PLU

Dans le cadre du projet « gare routière », les négociations sont en cours pour les terrains dont la commune n'est pas propriétaire. Une étude sur le développement et l'aménagement de ce site permettra d'alimenter les réflexions mises en place lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme qui tiendra donc compte de cette importante production urbanistique et des choix qui auront été opérés.

■ CHOIX DE L'OPÉRATEUR

Au printemps 2017, les trois opérateurs retenus à l'issue de la première étape dite de « manifestation d'intérêt » ont exposé leur proposition d'aménagement en fonction des critères émis par la municipalité. Au début de l'été, une deuxième étape retiendra le projet qui, d'une part, aura réuni les garanties les plus solides et présenté un parti-pris architectural et paysager en harmonie avec l'esprit que souhaite conférer la commune à son entrée de village.



■ STATIONNEMENT EN COURS D'ÉTUDE

Une étude de faisabilité pour la réalisation d'un parking souterrain payant en contre bas de l'église a été confiée au cabinet Adexel. Une analyse de la fréquentation en toutes saisons est en cours afin de pouvoir dimensionner l'infrastructure. D'ici à fin 2017, une deuxième phase aura défini les besoins en termes d'investissement et les coûts d'exploitation. ■

SECTEUR DE LA PATINOIRE : LE RENOUVEAU

Le secteur de la patinoire arbore un nouveau visage depuis la démolition du bâtiment Marie-Liesse qui était vétuste et ne correspondait plus aux besoins de ses utilisateurs.

Les travaux engagés au printemps 2017 comprennent la construction d'un bâtiment d'accueil pour la patinoire et le foyer de ski de fond (au rez-de-chaussée), ainsi que pour le ski-club (au 1^{er} étage). Les travaux concerneront également la réalisation d'une salle à usage multiple (dans les combles) et des

aménagements extérieurs : sanitaires publics, accès, stationnement, signalétique...

Bénéficiant d'un accès aisé au centre-village, le projet participe à qualifier ce secteur dédié aux loisirs en saison d'hiver (ski nordique, raquettes, biathlon) comme en saison d'été.

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 1 056 000 € HT. Une subvention a été obtenue de l'Etat à hauteur de 144 000 € tandis qu'une autre de 317 000 € a été accordée par le Conseil départemental. ■

VERS UNE MODERNISATION DE L'AUBERGE NORDIQUE



LA RÉHABILITATION ET L'EXTENSION DE L'AUBERGE NORDIQUE VISENT À AMÉLIORER SES CONDITIONS D'ACCUEIL ET ÉTOFFER SON OFFRE À LA CLIENTÈLE.

Dans un contexte marqué par les aléas climatiques, une concurrence accrue entre destinations et la pression foncière, notre station a besoin de renforcer ses activités économiques par une diversification de l'offre en ski et des activités hivernales et estivales.

Dans la vallée du Bouchet, le conseil municipal a engagé la réhabilitation et l'extension du bâtiment communal de l'auberge nordique faisant ainsi le lien avec la requalification du secteur Marie-Liesse. Plusieurs problématiques rendaient indispensable la mise en œuvre du chantier : non-conformité aux normes d'accessibilité, facture énergétique élevée, inadéquation avec les besoins de la clientèle et concurrence forte de structures plus modernes.

Créée en 1979, la structure propose toute l'année des séjours tout compris axés principalement sur l'activité nordique et la randonnée. Cette spécificité et l'ancrage dans l'économie du territoire de l'Auberge nordique ont été reconnus par les acteurs institutionnels (État, Région Auvergne Rhône-Alpes, Département de la Haute-Savoie) qui ont accordé au projet près de 600 000 € de subventions (sans compter une demande supplémentaire de 160 000 € qui sera faite auprès de l'Association nationale des chèques vacances une fois le permis de construire déposé).

■ CRÉATION D'UN ESPACE BIEN-ÊTRE

Concrètement, le programme prévoit une extension d'environ 1060 m² et une

BUDGET ET SUBVENTIONS

Le montant global, toutes dépenses confondues est estimé à 4 100 000 € HT. Il est financé par les subventions et l'emprunt contracté par la commune. L'annuité de cet emprunt (capital, intérêts, amortissement) sera couverte grâce au loyer versé par le gestionnaire. Un budget annexe a été créé en début d'année par le conseil municipal pour retracer l'ensemble des dépenses et des recettes liés à l'opération.

- Subventions accordées :
Conseil départemental : 180 000 €
Région : 200 000 €
Etat : 198 000 €
- Subvention attendue :
ANCV : 160 000 €

restructuration d'environ 630 m² du rez-de-chaussée du bâtiment existant permettant la création de 22 chambres supplémentaires, d'un espace bien-être, l'agrandissement du restaurant et la réorganisation des accès au profit notamment du public handicapé, ainsi que l'adoption d'une chaufferie bois.

À cet effet, un concours restreint de maîtrise d'œuvre a été lancé en juin 2016 permettant d'enregistrer les candidatures de 25 équipes pluridisciplinaires. Au terme de la procédure, le cabinet Patey Architecte situé à Chambéry a été retenu en tant que mandataire du groupement complété par Plantier/CET/Acouosphère/Tecta. Le permis de construire sera instruit en 2017 et les travaux s'achèveront à l'automne 2019. ■

UNE RÉFLEXION SUR LES LIAISONS DOUCES POUR APPRENDRE EN MARCHANT

Dans sa volonté de poursuivre la diversification et le développement touristique toutes saisons sur la commune (marquée notamment par le projet de la Maison de la vie à la montagne), la municipalité a lancé l'étude d'une liaison depuis le centre-village à la vallée du Bouchet, puis à la commune voisine de Saint-Jean-de-Sixt. Il s'agit à la fois d'une attente des habitants et des clients.

Conçues dans une optique de loisirs et inscrites dans un cadre naturel, ces liaisons se réaliseraient sous forme de sentiers dont l'aménagement topographique et technique conviendrait aussi bien aux populations permanente

et touristique, qu'à un public familial, sportif ou constitué d'enfants scolarisés (classes vertes, classes de neige).

Été comme hiver, ces cheminements pour piétons ou raquettes offriraient des thématiques à caractère pédagogique et culturel : découverte de la faune et de la flore alpines, des caractéristiques du paysage, du patrimoine bâti et des traditions populaires qui rythment la vie locale. Le parcours se matérialiserait

par des panneaux d'information qui pourraient à certains endroits faire appel à l'innovation, comme le QR code.

Le projet sera soumis en 2018 à l'appel à projets de la Région Rhône-Alpes au titre des Espaces valléens, qui permet de solliciter des subventions de la Région mais aussi du département, de l'État et de l'Union Européenne. ■



Exemple de réalisation envisageable

SECTEURS DES NANTS ET DE LA PLACE : RÉSEAUX HUMIDES RÉNOVÉS, RÉSEAUX SECS ENFOUIS

La commune a entrepris un projet d'aménagement du secteur des Nants au Chinaillon (de la Place au carrefour des Nants) comprenant la rénovation des réseaux assainissement et eau potable en lien avec les travaux d'optimisation et de réhabilitation des réseaux réalisés au centre du Chinaillon (programme 2015/2016). Le remplacement du réseau des eaux usées a également été programmé afin de limiter la circulation des eaux parasites. Suite au transfert des compétences de ce service au 1^{er} janvier 2017, la SPL O des Aravis assurera la maîtrise d'ouvrage et la prise en charge financière des investissements.

Ces travaux se coordonnent avec l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone), le repositionnement du transformateur EDF (placé plus en retrait de la RD4), l'amélioration du réseau d'eaux pluviales et la reprise des enrobés. Des aides ont été sollicitées auprès de l'Agence de l'eau et du Département, gestionnaire de la RD4. Le chantier a commencé au printemps et se poursuivra à l'automne 2017.

■ LA PLACE : DESSERTE AMÉLIORÉE

En écho aux travaux menés dans le secteur des Nants, un programme

d'aménagement du secteur de la Place au Chinaillon prévoit la rénovation des réseaux assainissement et eau potable ainsi que l'extension du réseau d'eaux usées en vue de collecter la totalité des habitations du périmètre concerné. Une synchronisation des ouvrages verra l'enfouissement des réseaux secs et la création d'un réseau d'eaux pluviales pour prévenir les inondations. Enfin, dans l'objectif d'améliorer la desserte et la sécurisation au niveau du carrefour avec la RD4 et de l'accès à l'école, des aménagements de surface seront entrepris. Les travaux se déroulent en deux tranches : printemps et automne 2017. ■



VIE INSTITUTIONNELLE

LE GRAND-BORNAND TOURISME : L'EXCELLENCE AU SERVICE DE NOTRE DESTINATION

À TRAVERS LA CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE (SAEM) DÉNOMMÉE "LE GRAND-BORNAND TOURISME", LA COMMUNE A SOUHAITÉ AMÉLIORER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENANTS POUR MENER UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ET COMMERCIALE PLUS EFFICACE.



L'ambition de Grand-Bornand Tourisme créé le 1^{er} décembre 2016 est d'être mieux armé pour relever les défis qui s'imposent à nous : concurrence exacerbée, révolution digitale, contraintes budgétaires, nouvelle organisation territoriale...

L'actionnariat de la Société anonyme d'économie mixte « Le Grand-Bornand Tourisme » est composé de la commune (à hauteur de 75 %), de la SAEM des remontées mécaniques (10 %) et de 122 personnes physiques ou morales, socio-professionnels de la station (15 %), qui sont pour la plupart d'anciens adhérents de l'association Office de tourisme.

Le Conseil d'administration de la SAEM est composé de 11 sièges répartis comme suit : commune du Grand-Bornand (8

représentants), SAEM Les Remontées Mécaniques (1 représentant), socio-professionnels (2 représentants). Le Conseil d'administration est présidé par Pierre Missillier, hôtelier.

En s'appuyant sur l'expertise des trois entités qui ont été regroupées (association Office de tourisme, association Office municipal des sports et loisirs, Grand-Bornand Réservation) et en travaillant à une meilleure mutualisation, l'objectif est de gagner en efficacité et en force commerciale.

Entité référente en matière de développement touristique sur notre territoire, Le Grand-Bornand Tourisme bénéficie déjà d'une image solide auprès des partenaires institutionnels et privés, fort de savoir-faire reconnus.



Néanmoins, un travail de positionnement récemment réalisé a permis de mieux identifier les éléments de différenciation de notre destination face à la concurrence nationale et internationale et de dégager trois axes majeurs :

- Hisser Le Grand-Bornand dans les destinations françaises hiver de première catégorie.
- Exprimer l'art de vivre à la montagne en s'appuyant sur notre identité hiver comme été.
- Conforter la dimension artistique et culturelle.

■ NOTRE NOUVELLE STRATÉGIE TOURISTIQUE REPOSERA AINSI SUR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

■ Un accueil performant et notamment :

- Le déploiement d'une information exhaustive et permanente en s'appuyant sur de nouveaux outils digitaux.
- L'intégration de la vente de l'ensemble des billetteries sur un même outil (biathlon, festival, activités montagne et été, spectacles, animations...) avec une prévision en 2017 de plus de 80 000 billets en vente pour un chiffre d'affaire prévisionnel de plus 1 million d'euros.

■ La promotion et la communication, au service du positionnement et qui seront menées en étroite collaboration avec les remontées mécaniques.

- En matière de commercialisation, le développement à l'international restera une priorité et s'appuiera sur la dynamique initiée au sein du territoire Annecy Lac et Montagnes. L'accent sera mis sur :
 - L'accompagnement des socio-professionnels vers une offre plus qualitative : classement des hébergements, diversification, montage de produits innovants...
 - Le déploiement d'une stratégie digitale et de contenus accompagnée

d'une meilleure gestion de la relation client.

- Une politique commerciale plus offensive et une réflexion sur un nouveau modèle de commercialisation.
- Le développement d'une offre sportive sur les axes prioritaires que sont la randonnée, le vélo, le parapente tout en ouvrant l'offre aux nouvelles tendances liées au bien-être et au ressourcement.

■ Enfin la politique événementielle sera confortée par le portage d'événements d'envergure internationale ou nationale :

- Candidature à l'accueil d'une coupe du monde de biathlon en 2019 et 2021.
- Candidature renouvelée à l'accueil d'une étape du *Tour de France*.
- Consolidation des modèles économiques du festival *Au Bonheur des Mômes* et de *Glisse en cœur*. ■

LE "GRAND-BORNAND TOURISME" : SES MISSIONS

- Accueil, information, conseil.
- Pilotage de la politique de communication de la station.
- Mise en œuvre de la politique d'animation et événementielle.
- Structuration et le développement de l'offre touristique.
- Commercialisation de tous produits visant à contribuer au rayonnement du territoire et de la station.

DIALOGUE ENGAGÉ ENTRE LES STATIONS, LA CCVT ET LE GRAND ANNECY

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LES COMMUNES DES ARAVIS TRAVAILLENT AVEC ANNECY SUR LA PROMOTION INTERNATIONALE DE NOS STATIONS DANS LE BUT DE DÉVELOPPER UN TOURISME QUATRE SAISONS AUTOUR DE L'IDENTITÉ ALPINE ET LACUSTRE.

■ VERS UNE STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ GLOBALE

L'heure est à l'engagement d'une vraie stratégie touristique avec Annecy car nos préoccupations communes peuvent trouver des réponses sur plusieurs sujets complémentaires tels que les transports, l'hébergement hôtelier et touristique ou les grands événements sportifs internationaux.

Quatre collectivités partenaires (la communauté d'agglomération le Grand Annecy, la Communauté de communes des vallées de Thônes et celle des sources du lac d'Annecy, et le syndicat Intercommunal du massif des Aravis) ainsi que leurs offices de tourisme se sont engagés en 2016 dans une démarche ambitieuse de marketing territorial « **Annecy Lac et Montagnes 2020** ».

Elles veulent ainsi unir leurs forces et travailler ensemble sur une stratégie d'attractivité globale à l'échelle d'un bassin de vie pertinent, celui d'un territoire qui fait sens du lac aux montagnes. Elles affichent en effet trois ambitions fortes pour ce territoire : intégrer le Top 15 mondial des destinations touristiques à faire dans sa vie ; faire du territoire un référent mondial de l'économie de la montagne ; et développer l'appartenance et faciliter l'accueil des nouveaux habitants.



Les élus du territoire lors de la conférence de presse "Annecy Lac et Montagnes 2020" le 8 juin 2017 au Château de Menthon-Saint-Bernard

Cette démarche, qui conjugue attractivité (pour les touristes comme pour les entreprises), fidélisation (des propriétaires comme des filières économiques) et innovation (dans les appels à projets), va s'incarner dans une marque et un univers visuel qui seront officiellement lancés lors du Festival international du ski *High Five Festival* les 6, 7 et 8 octobre 2017 sur Annecy.

D'octobre 2017 à décembre 2018, une campagne de communication envers le grand public et les entreprises installera ensuite la marque, sur le plan national et international.

■ UN RAPPROCHEMENT INSTITUTIONNEL

Au-delà du volet tourisme, les intercommunalités les plus proches géographiquement du cœur annécien sont invitées à mener des discussions sur les différentes opportunités de mutations pour faire face aux enjeux actuels et de demain en termes de mobilité et de transports, d'aménagement du territoire, d'environnement et de développement économique.

Cette réflexion s'inscrit dans un contexte de baisse inédite des dotations de l'État qui impacte fortement le budget des

communautés et des communes et amène les élus à faire des arbitrages pour ne pas mettre en péril l'équilibre financier de la collectivité. La loi ouvre le champ à la possibilité de construire un territoire compétitif pour les décennies à venir qui s'est concrétisée le 1^{er} janvier 2017 par la naissance du Grand Annecy rassemblant les Communautés de communes du Pays de Fillière, du Pays d'Alby, de la Rive Gauche du Lac d'Annecy, de la Tournette et la Communauté d'agglomération d'Annecy.

Cette nouvelle dimension veut favoriser un positionnement stratégique au sein de la nouvelle région Auvergne Rhône-

Alpes et permettre ainsi à cette nouvelle entité de jouir d'une plus grande visibilité et audibilité au plan régional, national et international.

Rationaliser le fonctionnement, faire des économies ou encore simplifier le paysage administratif sont autant de pistes de réflexion auxquelles notre territoire est aujourd'hui associé. Le dialogue s'est ouvert entre la CCVT et le Grand Annecy quant à la possibilité d'une mise en commun de nos moyens et à l'éventualité de travailler ensemble sur les problématiques qui nous lient, mais aussi sur celles qui nous sont propres et qui forgent l'identité des vallées de Thônes et des Aravis. ■

RENCONTRES PROFESSIONNELLES À L'ÉTRANGER

D'ores et déjà, chaque année, une tournée promotionnelle permet de rencontrer les médias et les tour-opérateurs de nos marchés prioritaires : la Belgique, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Allemagne, ainsi que nos marchés long-courriers.

La clientèle étrangère se place en effet au cœur de l'économie de montagne puisqu'elle contribue notamment à augmenter la fréquentation touristique durant les périodes creuses. À la suite de ces premiers contacts, des voyages de presse ou éductours (séjours organisés par les fabricants de voyages afin de tester leurs nouvelles offres) sont organisés par le SIMA qui prend en charge l'hébergement, la restauration et les activités. La collaboration des acteurs du tourisme est à ce titre fort appréciée car leur implication et leur motivation se reflètent dans l'image perçue par les visiteurs. ■

ACCUEIL DES PROFESSIONNELS

Le rendez-vous incontournable de l'hiver demeure le salon *Grand Ski* organisé à Chambéry par Atout France. Cet événement annuel des professionnels du tourisme de la montagne et des sports d'hiver français est l'occasion d'organiser une pré-visite permettant aux tour-opérateurs de découvrir nos infrastructures et aux stations de présenter leurs produits et de signer de nouveaux contrats.

En marge, les stations lancent des campagnes internet auprès de marchés spécifiques afin de promouvoir la destination par l'intermédiaire de sites consacrés aux sports d'hiver et par l'envoi de courriers électroniques ciblés.

Démarchages long-courriers, mais aussi création de documents communs ou organisation de symposiums médias : la mutualisation de notre promotion internationale sur une offre regroupant lac et montagnes est une force incontestable dans un marché touristique mondial très concurrentiel. ■

LA CCVT ÉLABORE SA FEUILLE DE ROUTE



LE PROJET DE TERRITOIRE CE SONT :

À TRAVERS SON PROJET DE TERRITOIRE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE THÔNES (CCVT) A FIXÉ LE CAP DE L'ACTION INTERCOMMUNALE POUR LES ANNÉES À VENIR.

Afin d'anticiper et d'accompagner les évolutions liées aux réformes institutionnelles (baisse des dotations de l'État, attribution de nouvelles compétences), la Communauté de communes des vallées de Thônes a souhaité élaborer un Projet de territoire définissant les orientations et actions à mener à horizon 10-15 ans. Entre juillet et septembre 2015, une concertation s'est donc organisée autour d'ateliers de travail thématiques et d'un séminaire de synthèse entre élus et représentants socio-économiques. Les conclusions ont montré que notre territoire dispose de potentialités importantes de développement liées à son importante attractivité résidentielle et touristique avec des perspectives prometteuses en termes de nouveaux emplois (santé, services, numérique...).

■ DES OBJECTIFS ET DES ACTIONS

Le diagnostic a toutefois identifié des problématiques futures touchant par exemple l'accès au logement, le foncier, le renchérissement global du coût de la vie. Des préoccupations sont également

suscitées par le déséquilibre territorial entre stations et communes plus rurales, les difficultés de financement public, le risque de décrochage au niveau de la compétitivité touristique. Des éléments qui peuvent affecter l'économie et la cohésion sociale avec un impact plus saillant sur des publics particuliers tels que les jeunes, les ménages ou les personnes âgées.

Cette feuille de route doit ainsi tendre à une meilleure organisation collective et une plus grande solidarité territoriale afin d'aboutir à un développement équilibré. Parallèlement, le Projet de territoire confortera notre position de véritable « bassin de vie » et de « pôle d'équilibre » à l'échelle du bassin annécien. La finalité de cette dynamique trouve sa traduction dans le SCoT en cours de révision (lire notre article sur la liaison du Danay page 17) et a été suivie d'une étude financière et fiscale pour mettre nos objectifs en cohérence avec nos moyens (lire notre article sur la FPU page 21). ■

2 ambitions

- Conforter le territoire comme un pôle d'équilibre au sein de la région urbaine annécienne en coopérant avec les territoires voisins.
- Mettre en valeur l'identité du territoire en organisant sa promotion.

4 thématiques

- Favoriser une économie diversifiée, compétitive, reposant sur les activités de production, commerciales et touristiques, en veillant à l'équilibre entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs-résidents.
- Renforcer l'attractivité résidentielle par la qualité des services et des équipements, en favorisant la cohésion sociale et le lien intergénérationnel.
- Organiser et aménager le territoire de manière cohérente, en valorisant les secteurs à potentiel de développement.
- Gérer le territoire dans une double logique d'intérêt communautaire et de proximité, en collaboration avec les communes.

DE NOUVELLES COMPÉTENCES POUR LA CCVT

Les réformes territoriales ayant programmé le transfert de plusieurs compétences aux communautés de communes, la CCVT a désormais en charge le développement économique du territoire à travers :

1. LES ZONES D'ACTIVITÉS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CCVT assure la création et l'entretien des zones d'activités, ainsi que l'aménagement de celles d'Alex et de La Balme-de-Thuy qui sont en cours de développement.

2. LA PROMOTION DU TOURISME

La CCVT a créé un Office de Tourisme intercommunal couvrant 9 communes

du territoire, et constitué sur la base de l'Office préexistant « Thônes-Val Sulens ». Si les stations du Grand-Bornand, de La Clusaz et de Manigod ont souhaité conserver cette compétence, des actions partenariales de promotion touristique internationale seront menées.

Quant à Saint-Jean de Sixt, la loi lui a permis de conserver un office de tourisme de marque.

Par ailleurs, la CCVT apporte sa contribution à la Communauté d'agglomération du Grand Annecy dans le cadre de l'aménagement d'aires d'accueil des gens du voyage et du développement économique. ■



ET DEMAIN ?

À compter du 1^{er} janvier 2018, la CCVT remplira les missions de La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention contre les Inondations (GEMAPI). D'ores et déjà, la commune du Grand-Bornand a fait le choix d'en confier l'exercice au SM3A, le syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (lire notre article page 20).



En 2020 au plus tard, l'eau et l'assainissement compteront parmi les compétences de l'intercommunalité. Afin d'anticiper ce transfert, les communes du Grand-Bornand, de La Clusaz et de Saint-Jean de Sixt ont confié la gestion de ce service à la Société publique locale 0 des Aravis au 1^{er} Janvier 2017 (lire notre article page 16).

NOUVEAU :

UNE GESTION COMMUNE DE L'EAU



et touristique ainsi que pour les besoins en neige culture.

La société publique locale sera dorénavant l'interlocuteur unique des Bornandins pour toutes les questions relatives à ce service, notamment pour l'abonnement, la facturation, le fonctionnement...

Pour les usagers, habitants permanents et secondaires, qui sont en prélèvement automatique auprès du Trésor public pour leur facture d'eau et d'assainissement, il leur faut contacter la SPL pour établir désormais ce prélèvement à son profit.

À noter que les tarifs resteront votés par chaque commune jusqu'au transfert de la compétence à la CCVT. ■

POUR
CONTACTER
O DES ARAVIS

www.odesaravis.com
Tél. 04 50 10 10 70 (24h/7j)

Bureaux : 58 route de La Clusaz
BP 12 - 74450 Saint-Jean de Sixt
Ouverture du lundi au vendredi
de 10h à 12h et 14h à 16h

Les municipalités du Grand-Bornand, de La Clusaz et de Saint-Jean de Sixt ont créé la Société publique locale (SPL) O des Aravis et confié à la nouvelle structure la gestion des stations d'épuration en 2013, puis de leurs réseaux communaux en 2016, à effet au 1^{er} janvier 2017.

La mise en place de la SPL O des Aravis permet de mieux répondre aux enjeux environnementaux et économiques et de renforcer un service public de proximité et la solidarité sur le territoire en mutualisant les agents communaux et les moyens techniques.

La volonté commune est de développer la ressource en eau et de la sécuriser pour les besoins de la population permanente

MUTUALISER NOS RESSOURCES

AU SEIN DU SIMA

POUR AMPLIFIER LA PORTÉE D'UNE PROMOTION TOURISTIQUE À L'INTERNATIONAL, LES STATIONS DU GRAND-BORNAND, DE LA CLUSAZ ET DE MANIGOD TRAVAILLENT ENSEMBLE AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU MASSIF DES ARAVIS.

Suite à la modification par la loi NOTRe de l'exercice de la compétence tourisme au sein des communes membres de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT), il a été décidé que le SIMA poursuivrait la mission de promotion internationale pour le compte des stations des Aravis, mais de façon élargie au territoire de la CCVT (voir en page 15).

■ SKI-BUS ET TAXE DE SÉJOUR

Parallèlement, nos trois communes et Saint-Jean de Sixt mutualisent un certain nombre de missions au sein du SIMA, à savoir l'organisation des ski-bus, le classement des meublés de tourisme ou encore, le nouveau dispositif Affiniski (lire en page 32 « Hébergements touristiques ») auquel chaque station a le loisir d'adhérer.



La réflexion se poursuit dans le but d'optimiser nos ressources tels que les ski-bus pour lesquels il nous faut à la fois renforcer la qualité de service et trouver les moyens d'en diminuer la charge. Un autre sujet important est la perception de la taxe de séjour qui doit être améliorée, notamment du point de vue de son contrôle sur les nouvelles plateformes de commercialisation telles que Airbnb.

■ LE DANAY : PROCÉDURE ENGAGÉE

Au sein du SIMA, la commune travaille également sur le Danay à deux niveaux.

Un premier volet concerne le tour du Danay pour lequel nous avons obtenu d'importantes subventions de l'Union européenne visant à réaliser dès 2017 une piste de desserte forestière qui pourra également servir de cheminement piéton, raquette, ski de fond et VTT.

Le second volet concerne la liaison des domaines skiables : les stations du

Grand-Bornand, de la Clusaz et de Saint-Jean de Sixt poursuivent leur réflexion au sein du SIMA sur le dossier du Danay. Le projet consistant en une liaison par téléporté des domaines skiables avance concrètement : le bureau d'étude technique Axe et courbes a été désigné et travaille actuellement sur un rendu de plusieurs scénarii de tracés pour le 2^e semestre 2017. Cette étude permettra d'inscrire la liaison du Danay au sein du SCOT Fier-Aravis en tant qu'unité touristique nouvelle, procédure administrative préalable indispensable à la réalisation du projet. ■





FINANCES

BUDGET : DE NÉCESSAIRES EFFORTS QUI PORTENT LEURS FRUITS

DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT, L'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ ÉVOLUE DANS UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE DIFFICILE, MARQUÉ PAR LA BAISSÉ DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT AUX COMMUNES, INTERCOMMUNALITÉS, RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS.

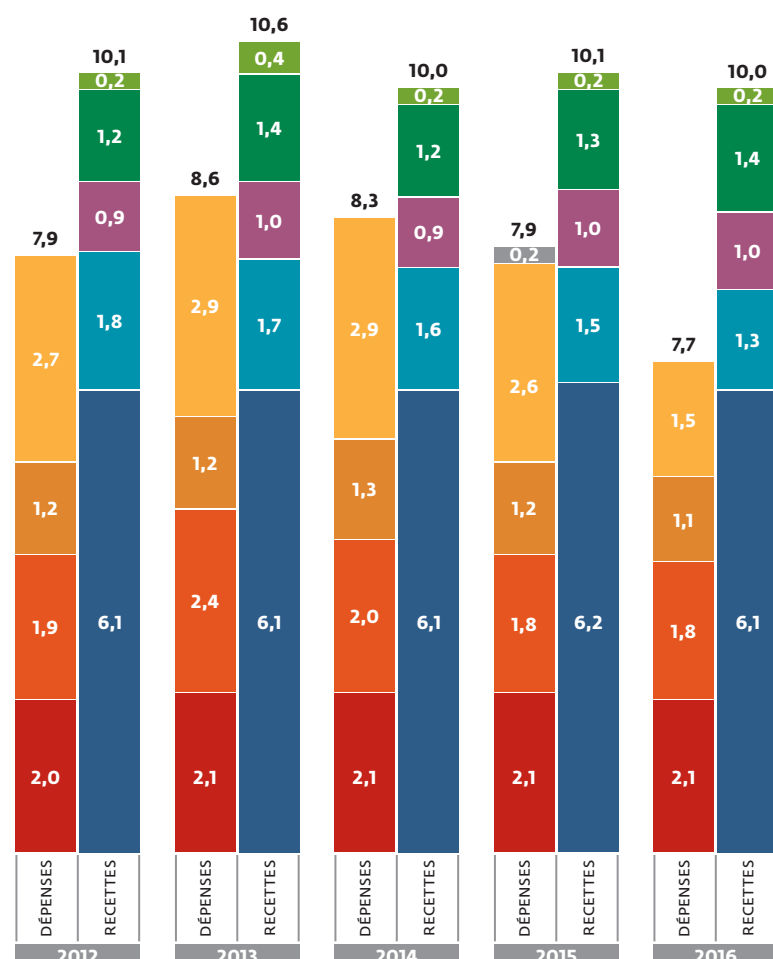
Ce mouvement initié en 2013 va encore se poursuivre. Il représente déjà une baisse des ressources de -1 000 000 € lorsque l'on compare 2017 à 2013.

Ce fort impact sur nos recettes (10 % de la section fonctionnement du budget principal) s'est traduit de deux façons : baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et hausse du prélèvement au titre du Fonds de péréquation sur les ressources intercommunales et communales (FPIC).

Malgré tout, la volonté de la municipalité a été de ne pas augmenter les impôts locaux : bien au contraire, l'objectif donné aux services en 2014 et renouvelé chaque année est de réaliser des efforts de gestion importants pour maintenir une indispensable capacité d'investissement.

Le graphique ci-contre représente l'évolution des charges et recettes courantes de fonctionnement sur le budget principal de la commune. On voit que la baisse des dépenses est une réalité d'une année sur l'autre.

Évolution des charges et recettes courantes de fonctionnement du budget principal
(En millions d'euros)



- Frais financiers hors intérêts de la dette
- Subventions (OT, Associations, ...)
- Participations versées
- Entretien, fonctionnement courant
- Charges de personnel
- Recouvrements
- Impôts direct
- Produits de l'Exploitation
- Dotations de l'État
- Fiscalité directe

L'enjeu est de parvenir à un excédent brut (recettes courantes moins charges courantes) qui permette de rembourser l'annuité de la dette (capital et intérêts) et de participer au financement des investissements.

Ces investissements sont également financés par d'autres recettes, au premier rang desquelles l'emprunt. La Commune y a recours chaque année ou presque, car l'entretien de la voirie, des bâtiments et équipements publics nécessite d'y consacrer au minimum 1,5 à 2 millions d'euros par an.

Les cessions foncières devraient constituer une autre recette de la section d'investissement. La municipalité s'attache depuis le début du mandat à valoriser son foncier pour des investissements générateurs de recettes pour l'économie de la station : les recettes qui seront ainsi générées par les séjours des opérations d'hébergement touristique de Villaviv et des Gettiers permettront à la SAEM des remontées mécaniques de financer les investissements sur le domaine skiable.

Les subventions d'investissement constituent une autre source de recettes importante pour la section d'investissement : la Commune, qui s'est inscrite dans le plan tourisme du Conseil départemental de la Haute-Savoie, et dans le plan montagne de la Région, ainsi que dans le fonds d'investissement public local de l'État et le Fonds européen de développement régional de l'Union Européenne, a obtenu un montant de subventions sans précédent qui contribue grandement au financement de ses projets. Ainsi, la requalification du secteur de Marie-Liesse a bénéficié de subventions de l'État et Département ; le dossier de la

Maison de la vie à la montagne et de la plaine du Borne ont reçu l'aide de l'Union Européenne et du Département.

Autre exemple, les contributions de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie (600 000 euros pour chacune de ces collectivités) ont concourus au financement des investissements en neige de culture (4,3 millions d'euros) sur le budget annexe tourisme.

Le budget annexe tourisme (BAT), précisément, retrace les comptes de la délégation de service public pour l'exploitation des remontées mécaniques. Ainsi que l'indique le graphique ci-dessous, le BAT va connaître en 2018 une baisse de l'annuité de la dette (intérêts et capital des emprunts que l'exploitant, la SAEM des remontées mécaniques, doit contractuellement rembourser à la Commune), ce qui redonnera des marges de manœuvre pour investir.

Néanmoins, il faudra prendre en considération la charge afférente à l'amortissement qui perdure (les durées respectives des emprunts et de l'amortissement des biens étant différentes). Ce point sera renégocié avec l'exploitant dans le cadre du renouvellement de l'actuelle délégation de service public des remontées mécaniques qui arrive à échéance en décembre 2018.

■ EN CONCLUSION

Que ce soit pour le budget principal comme pour le budget annexe tourisme, l'objectif est bien de préserver notre capacité d'investissement grâce à des efforts de gestion continus, sans augmentation de la fiscalité communale. ■

Budget annexe tourisme

Amortissements et Remboursement du capital des emprunts (en millions d'euros)



- Amortissements actuels
- Capital des emprunts au 1^{er} janvier 2017

TAXE DE SÉJOUR : PRÉCISIONS SUR SA PERCEPTION

Comme les autres communes membres du SIMA, le Grand-Bornand perçoit une taxe auprès des vacanciers séjournant sur son territoire. Cette taxe de séjour contribue au financement des dépenses liées à l'entretien des infrastructures et des services touristiques.

Depuis 2013, la taxe est due tout au long de l'année, par personne et par nuit. Elle est réglée par le client à l'hôtelier ou au propriétaire de meublé qui la reverse à la commune.

Son montant varie suivant le type d'hébergement : ainsi sur le massif des Aravis, il varie de 0,75 € pour un hôtel ou un meublé classé 1 étoile, à 1,50 € pour un hôtel ou un meublé 4 étoiles.

Il est important de préciser que même en l'absence de classement de l'héber-

gement, la taxe de séjour s'applique en fonction du « standing » de celui-ci. La loi prévoit en effet que la détermination du montant de la taxe applicable se fait soit au vu du classement de l'hébergement, soit en fonction des caractéristiques de classement équivalentes (article L2333-30 du code général des collectivités territoriales).

La commune du Grand-Bornand procède dès à présent à des contrôles pour s'assurer de la facturation du bon montant de la taxe par l'hébergeur, eu égard aux caractéristiques de confort du logement loué. Ces contrôles sont réalisés en lien avec le Syndicat intercommunal du massif des Aravis, qui en assure la cohérence sur le territoire.

Pour mémoire, seules sont exonérées les personnes suivantes : les mineurs, les



saisonniers employés dans la commune, les personnes logées en hébergement d'urgence ou relogées temporairement, et celles logées par des associations sociales en fonction d'un barème préétabli. ■

LA GEMAPI POUR PROTÉGER ET ENTREtenir NOS COURS D'EAU



Le 1^{er} janvier 2017, le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) reprenait la totalité des compétences du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Borne entraînant de fait la dissolution de ce dernier. Pour rappel, le périmètre du SM3A

recouvre les territoires longeant la rivière Arve ainsi que ceux bordant tous ses affluents. La structure intervient sur plus de cent communes sur les thématiques des inondations, de l'amélioration de la qualité et de la ressource en eau, des zones humides et de la biodiversité.

Face aux inondations ayant touché la France ces dernières années, l'État a souhaité responsabiliser les élus locaux en créant la compétence Gemapi : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Depuis 2017, les actions d'aménagement et d'entretien indispensables à la sécurisation des berges, des digues et des ponts sont financées par l'instauration d'une taxe équivalente à 16 € par habitant et par an. Cette taxe est perçue comme une composante des taxes locales : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, sur la cotisation foncière des entreprises.

En application de la loi NOTRe, la Gemapi figure parmi les compétences qui seront transférées à la CCVT au 1^{er} janvier 2018. Mais d'ores et déjà, notre commune a fait le choix d'en confier l'exercice au SM3A. Cette démarche permet aux élus locaux de se fédérer pour assurer, non plus chacun de leur côté, mais tous ensemble sur un même territoire une transversalité et une cohérence dans les initiatives à prendre pour préserver la ressource en eau et prévenir les inondations. ■

LES IMPÔTS ÉCONOMIQUES DÉSORMAIS PERÇUS PAR LA CCVT

À l'issue de l'approbation du projet de territoire et de l'adoption des nouveaux statuts de la CCVT, une nouvelle étape consistait en la mise en place dès le 1^{er} janvier 2017 du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) sur le territoire de la Communauté, afin de lui permettre d'assurer efficacement ses nouvelles compétences dans le domaine économique comprenant la gestion des zones d'activité, les actions de développement économique.

Afin de pallier la diminution des ressources fiscales communales induite par l'instauration de la FPU, un versement financier opéré par la CCVT au profit de chacune de ses communes membres se traduira par l'attribution de compensation. Calculée principalement sur le montant de la CFE et de la CVAE auparavant perçus par chaque commune, cette attribution de compensation sera minorée du montant équivalent au "poids" financier des compétences transférées à la communauté.

Le Grand-Bornand a conservé sa compétence tourisme mais a transféré ses zones d'activité du village et du Chinaillon. Les charges liées à celles-ci seront, après calcul par la Commission d'évaluation des charges transférées siégeant à la CCVT, déduites de l'attribution de compensation revenant à la commune. ■



QUELS IMPÔTS SONT CONCERNÉS ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes perçoit à la place de ses communes membres :

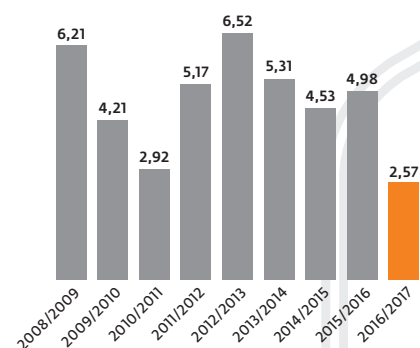
- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).
- Les Impôts Forfaitaires sur les Entreprises de Réseau (IFER).
- La Taxe Additionnelle au Foncier Non-Bâti (ex parts régionales et départementales).
- La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM).
- L'Allocation Compensatrice « suppression part salaires de la taxe professionnelle » (intégrée à la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des communes depuis 2003).
- L'Allocation Compensatrice « réduction des recettes de la taxe professionnelle » (intégrée à la DGF des communes depuis 2011).



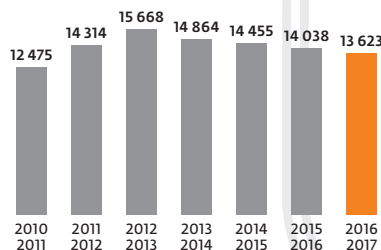
DOMAINES SKIABLES



L'enneigement de l'hiver
Hauteur de neige 2016/2017 = 2,57 m
(hors chute novembre de 1,04 m)

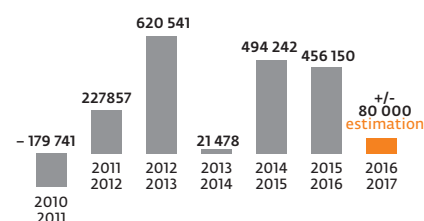


Chiffre d'affaires RM (k€)
-2,96 % sur n-1
-7,6 % sur moyenne 4 saisons



Résultats nets (€)

Une organisation adaptée depuis 2014 et des efforts afin de compenser les baisses d'activité tout en finançant l'ensemble des charges du domaine.
Des résultats nets globalement positifs permettant de réinvestir dans l'outil « domaine skiable ».



LE DOMAINE SKIABLE SUBIT UNE NOUVELLE FOIS LES EFFETS D'UN FAIBLE ENNEIGEMENT. CETTE SITUATION CONFORTE LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS IMPORTANT ENGAGÉ PAR LA COMMUNE PORTANT NOTAMMENT SUR L'INTENSIFICATION DU RÉSEAU DE NEIGE DE CULTURE, LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SUR LE SECTEUR DU ROSAY ET LES DIVERS AMÉNAGEMENTS ACCOMPLIS SUR LES PISTES (LIRE EN PAGES 28 À 31 « GRANDES RÉALISATIONS DOMAINE SKIABLE »).

UNE SAISON COMPLIQUÉE

Avec un chiffre d'affaires établi à 13,6 M€, le domaine skiable alpin enregistre une baisse de 2,96 % de son chiffre d'affaires par rapport à 2015/2016 (14 M€), déjà en recul sur les saisons antérieures. À noter que la saison record (2012/2013) engrangeait un résultat de 15,6 M€.

Un premier épisode froid et neigeux à la mi-novembre avait suscité des espoirs pour le démarrage de la saison en assurant notamment une sous-couche de qualité sur Prarian. Mais face à un fort redoux et un déficit de précipitation enrayant la préparation du domaine skiable, la station a dû retarder son ouverture au 19 décembre 2016 (le 27 novembre en 2015) et annuler le Ski Force Winter Tour, événement phare qui marque le lancement officiel de la saison de ski au Grand-Bornand. En outre, l'absence de chute de neige en début de saison a entraîné des mesures relatives à l'emploi du personnel et à l'organisation du temps de travail, à savoir le report des embauches de deux semaines et une

activité réduite pour les deux-tiers du personnel saisonnier.

■ LES VACANCES DE FÉVRIER SAUVENT LA SAISON

La période de Noël ainsi que les deux premières semaines de janvier ont connu une fréquentation très faible du domaine skiable. Au terme des vacances de fin d'année, le chiffre d'affaires enregistrait un retard de 500 000 € sur la saison précédente. Une reprise modérée de l'activité a été observée jusqu'au 21 janvier tandis que l'arrivée d'un beau temps froid engendrait un retour des skieurs à compter du 3 février. En générant la moitié du chiffre d'affaires, les vacances d'hiver se sont révélées déterminantes dans le bilan global. Le mois de mars s'est caractérisé par une activité correcte jusqu'à la fermeture de la station le 17 avril, initialement fixée au 23 mais avancée en raison de la faiblesse résiduelle de l'enneigement.

DES TRAVAUX POUR UNE MEILLEURE SKIABILITÉ

Les travaux de remodelage entrepris à l'été 2016 sur les parties hautes des pistes Myrtilles, Airelles et Primevères ont conféré un confort et une sécurité supplémentaires aux skieurs fréquentant le secteur de Maroly. Toujours dans l'objectif de faciliter la pratique du ski et la préparation des pistes, des améliorations ont été apportées dans le secteur des Raïches, conjointement aux travaux du plateau du Rosay.

En 2016 toujours, des aménagements ont été accomplis sur les deux plateformes dédiées aux enfants et situées sur les fronts de neige du Chatelet et de la Floria. Un nivellement du terrain ainsi qu'un repositionnement des télécordes offrent aux enfants un espace encore plus agréable pour découvrir les joies de la glisse. ■

saison 2017/2018. Coût : environ 1,2 M€ financés par la SAEM des Remontées Mécaniques dans le cadre de son contrat d'exploitation.

■ TROIS BANQUES AU CAPITAL DES REMONTÉES MÉCANIQUES

Comme indiqué en page 10, la municipalité a procédé à la création de la SAEM « Le Grand-Bornand Tourisme », dans laquelle la SAEM des Remontées Mécaniques est actionnaire à 10%. Dans le cadre de cette évolution, l'association Office de Tourisme, détentrice de 15 % du capital des Remontées Mécaniques, a cédé ses parts à trois financeurs privés. En s'engageant à part égale dans le capital de la SAEM des Remontées Mécaniques, le Crédit Agricole des Savoie, la Banque Populaire des Alpes et la Caisse d'Épargne Auvergne Rhône-Alpes, consolident leur confiance et leur volonté de rester des partenaires attentifs aux projets de développement que pourrait initier la station à l'avenir. ■



Les nouvelles cabines du Rosay : plus de confort et de performance

■ DES CABINES NEUVES AU ROSAY

En sus des opérations de maintenance annuelle réglementaire, des « grandes visites » obligatoires de sécurité sont cycliquement nécessaires. L'échéance de 2016 étant cruciale pour la télécabine du Rosay âgée de trente ans, cette inspection a été étalée sur trois ans pour aboutir, en 2017, à la décision de remplacer ses 54 cabines. L'équipement sera opérationnel à l'ouverture de la

PERSONNEL

SAEM DES REMONTÉES MÉCANIQUES

- Embauche de **Thierry Nougué-Debat** en tant que responsable qualité et adjoint au Directeur d'Exploitation, Joël Moille.
- Départ en retraite de **Hubert Bon-Bétend**, directeur du service des pistes.

UNE QUESTION À
ALAIN MANDALDJIAN

NOUVEAU DIRECTEUR
DU SERVICE DES PISTES



Quel est votre rôle au sein du domaine skiable ?

Secondé par Jean-Louis Missillier, j'assure la gestion opérationnelle du domaine skiable. En matière de sécurité, mon équipe et moi-même réalisons le déclenchement préventif d'avalanches, la mise en place et l'entretien du matériel de sécurisation sur l'ensemble des pistes, stades de slalom et espaces ludiques : matelas, filets, balises, jalons... Au niveau des secours, nous prenons en charge les victimes d'accidents sur les pistes et hors-pistes, du blessé léger au traumatisme les plus graves, soit 526 interventions cet hiver. La recherche de victime en avalanche ou de personne disparue compte aussi parmi nos prérogatives.

Parallèlement, je manage et organise le travail pour l'ensemble du service des pistes, tout en assurant le suivi administratif, réglementaire et budgétaire, ainsi que la politique QSE – qualité, sécurité et environnement – mise en place par l'entreprise.

Un autre volet de ma fonction est de coordonner le travail avec les services connexes de la SAEM : remontées mécaniques, damage, neige de culture et ressources humaines, mais aussi avec les autres partenaires économiques de la station, à savoir les services municipaux, l'office du tourisme, les écoles et clubs de ski ou encore, les commerçants. La commune m'associe régulièrement aux projets de développement et au suivi des travaux sur le domaine skiable. ■

■ CV EXPRESS

- Directeur du service des pistes (de 2011 à 2016), Pralognan la Vanoise (Savoie).
- Membre du bureau national des directeurs de service des pistes :
 - Référent maître-chien d'avalanche sur le Département de la Savoie.
 - Commission formation.
- Formation : pisteur-secouriste et maître-chien d'avalanche (avec Cisco, berger allemand de 10 ans).

■ GILBERT FOURNIER-BIDOZ, ADJOINT AU MAIRE, RETRACE LA CARRIÈRE D'HUBERT BON-BÉTEND, AVEC QUI IL A TRAVAILLÉ AU SERVICE DES PISTES DE 1974 À 2005.



En 1974, il y a 43 ans tu as été l'un des premiers à intégrer notre équipe de pisteurs secouristes avec Noël Angelloz, André Pernet, Serge Midol, Michel Pernet, Gérard Detrin et Jean-Louis Missillier. Dans les années 1970-1980 le ski se développant, la Commune a créé le Service des Pistes avec les deux sociétés de remontées mécaniques et nous avons dû tous passer les différents degrés du Brevet de Pisteurs- Secouristes, nous adapter aux nouvelles techniques de déclenchements d'avalanches, nous perfectionner dans le secours aux personnes, la prévention des accidents et dans la bureautique. Comme le secours te passionne tu as également intégré l'équipe des Pompiers de Grand-Bornand et surtout pris la Présidence du Secours en Montagne.

Puis en 2005 tu prends la direction du Service des Pistes, t'impliquant dans cette nouvelle fonction devenue extrêmement pointue. Tout au long de ces années l'équipe va grandir, la station se développer et les soucis avec.

Nous avons également partagé de vrais moments de passions, de joies, de camaraderie et de bons souvenirs, comme le challenge des pisteurs de 1988 organisé au Grand-Bornand.

Je ne voudrais pas oublier les saisons d'été à préparer les manifestations, ainsi que les travaux sur les pistes. Hubert, nous te souhaitons une bonne retraite en espérant te rencontrer encore longtemps sur les pistes et les sentiers de randonnée de notre belle montagne des Aravis qui est ta passion. ■

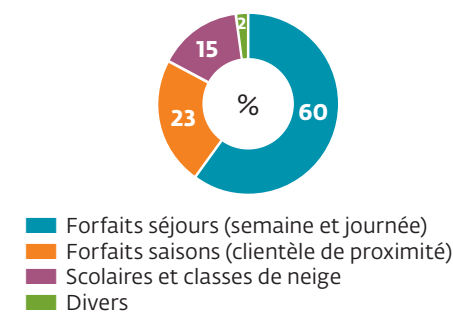
DOMAINE NORDIQUE :
LE CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE



Cette année encore, la saison de ski a été marquée par un déficit neigeux qui a pu être pallié par notre capacité à rassembler la neige dès les premières chutes du mois de novembre puis à l'accumuler pour assurer une ouverture de saison dans des conditions satisfaisantes. Grâce à la production de neige de culture, le domaine skiable a ainsi proposé la pratique nordique sur une piste de 2,5 km à la mi-décembre avant de l'étendre début janvier sur 4,5 km. Face à une grande douceur des températures, la saison sur le domaine nordique s'est terminée à la fin mars.

Les moyens techniques et humains mis dans la collecte puis la production de neige se sont révélés déterminants dans la réussite de la saison en garantissant une activité nordique à notre clientèle, aux clubs et aux foyers de ski de fond. Ces efforts se sont reflétés dans le chiffre d'affaires qui s'établit à 170 000 €. Ce résultat affiche une progression de 14,2 % par rapport à la saison précédente (152 664 € en 2015/2016).

■ RÉPARTITION
DU CHIFFRE D'AFFAIRES



■ UN DOMAINE CONNECTÉ

Depuis la saison 2012/2013, Haute Savoie Nordic propose une billetterie informatisée. Ce mode d'achat permet notamment au client d'utiliser le dispositif « main libre » et de recharger automatiquement ses forfaits. Un système pour lequel notre station est site pilote au même titre que les Confins et Beauregard. À noter également une forte progression de la vente en ligne des forfaits pré-saison qui enregistre un chiffre de 12 907 € pour la saison 2016/2017 contre 2 068 € pour la saison dernière.

■ UNE NOUVELLE DAMEUSE

Cette saison, la Régie Nordique s'est vue doter d'une dameuse Kassbohrer qui vient en remplacement d'une machine achetée en 1999. Plus compacte, cette dameuse permet d'intervenir efficacement dans un environnement marqué par un faible enneigement. Son petit gabarit est également plus adapté à l'entretien des parcours dédiés aux piétons et raquettes.

■ 61 KILOMÈTRES POUR
LES PIÉTONS ET RAQUETTES

Suite aux travaux de terrassements réalisés en 2015 (la Broderie et le Moulin), toute la vallée du Bouchet est aujourd'hui balisée et praticable pour les piétons et raquettes. La Régie Nordique assure la mise en place, la sécurité et l'entretien de 61 km de parcours qui s'étendent sur une grande partie du territoire communal

(le Chinaillon, la vallée du Bouchet et la liaison avec la Clusaz). Une carte commune des itinéraires est éditée sur l'ensemble des Aravis et en vente dans les Offices de Tourisme en collaboration avec le Sima.

Les projets à court terme visent à anticiper la préparation du domaine en période pré-hivernale dans le but d'améliorer le réseau de neige de culture en fond de vallée et d'assurer l'activité nordique dès l'ouverture et pour toute la saison de ski. ■





LES LÉGENDES DU SKI

LE GRAND BORNAND



Le vendredi 31 mars 2017, la station du Grand-Bornand a réuni les "légendes du ski" pour accueillir Tessa WORLEY, championne du monde team event et de géant et vainqueur de la coupe du monde de géant en individuel, Nelly MOENNE-LOCCOZ, championne du monde en snowboard cross team event et vainqueur de la coupe du monde par équipes en snowboard cross, et Benjamin DAVIET, champion du monde handisport en biathlon individuel, en relais open et en 10 km skate et vainqueur de la coupe du monde de biathlon individuel.

■ **Debout, de gauche à droite :** 1 Sylvie BECAERT, 2 Christine GOITSCHER, 3 Marielle GOITSCHER, 4 Alain PENZ, 5 Jonathan MIDOL, 6 Michelle JACOT, 7 Florence STEURER-PENZ, 8 Steve MISSILLIER, 9 Benjamin DAVIET, 10 Danielle DEBERNARD, 11 Annie FAMOSE, 12 Jean-Claude KILLY, 13 Guy PERRILLAT, 14 Isabelle MIR, 15 Danièle TELINGE-MOREL, 16 Didier BOUVET, 17 Ingrid LAFFORGUE, 18 Antoine DENERIAZ, 19 Jean-Paul PIERRAT, 20 Frédéric COVILI, 21 André PERRILLAT-AMEDE, 22 Raphaëlle MONDO, 23 Stéphane DELOCHE ■ **Assis, de gauche à droite :** 24 Lucas CHANAVAT, 25 Ivan PERRILLAT-BOITEUX, 26 Britt LAFFORGUE, 27 Patricia CHAUVET, 28 Joëlle REILLER, 29 Tessa WORLEY, 30 Féli-cien MISSILLIER, 31 Nelly MOENNE-LOCCOZ, 32 Perrine PELEN, 33 Thomas MERMILLOD-BLONDIN, 34 Bastien MIDOL, 35 Roddy DARRAGON



GRANDES RÉALISATIONS DOMAINE SKIABLE

NEIGE DE CULTURE : UN ENJEU VITAL POUR NOTRE STATION

DES ALÉAS CLIMATIQUE ET MÉTÉOROLOGIQUE SUCCESSIFS ONT CONDUIT LE CONSEIL MUNICIPAL À ENGAGER UN AMBITIEUX PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX DE NEIGE DE CULTURE AFIN D'ABORDER PLUS SEREINEMENT LES OUVERTURES DE SAISON ET DE GARANTIR LES BONNES CONDITIONS DE SKI POUR TOUT LA SAISON D'HIVER.



Secteur du Maroly



Le stockage de neige et sa couverture de sciure



Piste des Tarines



Salle des machines

Les sports de glisse représentent des atouts considérables dans l'attractivité de notre station. Soucieuse d'assurer la pérennité de l'activité neige, la collectivité a mis en œuvre dès 2014 un programme de rénovation et de développement de son réseau neige issu d'un schéma directeur mené avec le concours d'un bureau d'ingénierie. Le plan pluriannuel établi par la commune s'est concrétisé en 2016 par la création d'une nouvelle salle de production sur le secteur du Maroly. L'objectif est à terme d'enneiger 60 % de notre domaine skiable en seulement 100 heures.

■ UN PROGRAMME SUR TROIS ANS AVEC DES RÉSULTATS IMMÉDIATS

Lors de cette première phase de travaux, ont également été accomplies la reprise du réseau neige de la piste des Tarines et la mise en place de réseaux neige sur la piste des Chardons

blancs. Les résultats ont été immédiats, les nouvelles installations ayant permis l'ouverture aux skieurs du secteur du Maroly pendant les vacances de Noël et du nouvel an. Les travaux se poursuivront en 2017-2018 par la couverture de nouveaux secteurs et liaisons – partie basse de la piste 2000, pistes des Airelles, de la Duche – et par l'augmentation des performances d'alimentation en eau des salles des machines.

■ UN COMPLÉMENT AVEC LE STOCKAGE DE NEIGE

Dans un même temps, la modernisation de nos infrastructures « neige de culture » contribuera à accueillir dans des conditions optimales la coupe du monde de biathlon programmée du 12 au 17 décembre 2017. La plateforme de stockage de neige (ou *snow-farming*) réalisée au Chinaillon, au niveau du lac de la Cour, permet de réunir 15 000 m³

de neige pour les besoins minimaux d'enneigement des 2,5 km de pistes et du pas de tir. En marge, le reprofilage des pistes engagé à l'automne dernier ainsi que le renforcement du réseau de neige de culture sur le secteur offrira la possibilité de répondre aux besoins complémentaires.

Par ailleurs le stockage sera reconduit chaque année, même hors coupe du monde, pour répondre aux besoins des domaines skiables.

■ QUEL COÛT ?

L'ensemble des travaux 2016-2018 représentera un coût prévisionnel de 4,3 M€. Des subventions importantes ont été obtenues, l'une auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre du plan neige, pour 600 000 €, l'autre auprès du Conseil départemental de la Haute-Savoie au titre du plan tourisme, pour 600 000 € également. ■



4 OBJECTIFS MAJEURS

Le plan pluriannuel de renforcement de l'enneigement initié en 2014 par la commune vise à :

- Améliorer la capacité instantanée de production afin de profiter plus favorablement des périodes de froid.
- Réduire ces durées d'enneigement en doublant des réseaux grâce à des débits 1,5 à 2 fois plus importants.
- Rénover le réseau et mettre en place des enneigements de nouvelle génération plus performants.
- Réduire la consommation d'énergie et d'eau.



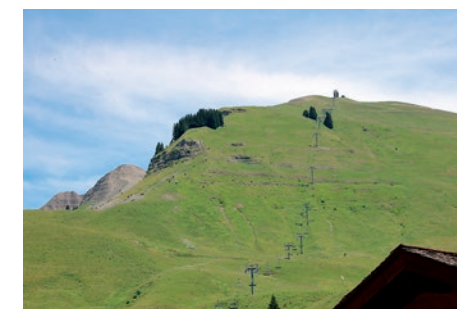
LES AMÉNAGEMENTS POUR LA SAISON 2017/2018

■ PISTE 2000



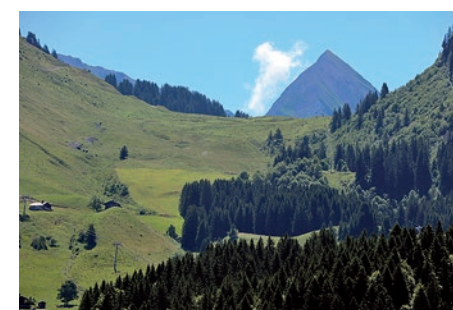
Dans le cadre de l'extension du réseau neige de culture entamée en 2016, la partie inférieure de la piste 2000 sera équipée d'enneigement dès l'été 2017. Il s'agit de conforter l'ouverture du téléski du Lachat, desservant des pistes pour les bons skieurs, en cas de faible enneigement. Sa partie intermédiaire bosselée et assez raide sera remodelée et élargie afin d'améliorer sa skiabilité. ■

■ SOMMET DU LACHAT



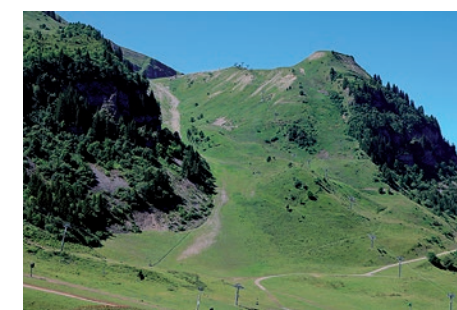
Les travaux à l'étude prévoient l'aménagement d'une section entre le sommet du Lachat et la piste du Gypaète. Le remodelage de la partie supérieure du Lachat vise à adoucir son profil et permettre le passage des dameuses qui étaient jusqu'alors dans l'impossibilité d'emprunter cette pente soutenue menant à la Denivel Maxx, voie de 1000 m de dénivelé qui rejoint le village. ■

■ CHATILLON



La commune a engagé une réflexion sur la possibilité d'aménager le secteur de Chatillon, en prolongeant la remontée mécanique jusqu'à l'alpage de Chenu. Une étude lancée en janvier 2017 évalue la faisabilité de cet ouvrage en matière d'équipements, de coûts et – conformément à la législation – d'impact environnemental. L'exploitation de cet espace ouvrira également des perspectives à plus long terme pour rejoindre les secteurs de la Duche et du col des Annes. Les conclusions de l'étude sont attendues pour la fin 2017. ■

■ COMBE DE LA TOLAR



Très fréquentée, la combe de Tolar sera élargie au niveau de son départ, tandis qu'une liaison vers la piste verte des Eglantines sera créée avant le dernier mur pour offrir une alternative aux skieurs de niveau moyen. L'installation d'enneigement supplémentaires permettra de sécuriser le relief plus technique de la combe de la Tolar. ■

LE GRAND-BORNAND A LANCÉ DES TRAVAUX D'ENVERGURE SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE, EN PRIVILÉGIANT DES PROJETS STRUCTURANTS QUI VISENT À RENFORCER ET DIVERSIFIER SON ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE.

LE ROSAY RÉVOLUTIONNE L'APPRENTISSAGE DU SKI

En 2016, l'un des investissements majeurs engagés sur le domaine skiable a porté sur la modernisation du secteur débutant du Rosay. La configuration de ce site très fréquenté compliquait les évolutions des débutants et les liaisons entre les secteurs, en particulier vers la piste des Envers. Conçus comme un nouveau front de neige en altitude, les aménagements offrent désormais un véritable secteur d'apprentissage du ski à l'arrivée de la télécabine, le retour à la gare de la télécabine Rosay depuis la plate-forme de départ des télésièges Lachat et Languières, et un basculement sur les Envers. Le coût de l'investissement a été de 1 150 000 €. Une subvention de 405 000 € a été accordée par le Département de la Haute-Savoie.

■ L'ALPAGE EXPRESS, UNE INNOVATION

L'inauguration du nouvel espace du Rosay a eu lieu le 3 février 2017 en présence de Monsieur le Préfet, de nombreux élus et de personnalités sportives. L'événement a été l'occasion de mettre en lumière l'équipement phare de l'espace du Rosay : l'Alpage Express, un nouveau tapis couvert à bande de circulation large (1,20 m) permettant à un adulte et un enfant de l'emprunter côte à côte. D'une longueur de 230 m – une première en France – l'Alpage Express peut convoier les skieurs à une vitesse allant jusqu'à 1,20 m/seconde. Jusqu'à 10 000 passages/jour ont été enregistrés, ce qui représente une vraie réussite.

Cet aménagement important n'aurait pu voir le jour sans le concours des pro-



priétaires fonciers et des exploitants agricoles. Leur coopération témoigne d'une volonté commune de maintenir l'activité économique du Grand-Bornand en conciliant développement touristique et dynamisme de l'agriculture.

■ MAIS AUSSI...

En 2015, une nouvelle piste a été créée, sur le Maroly. Dénommée « les Myrtilles », cette piste verte permet aux skieurs de faible niveau de parcourir tout le dénivelé du secteur depuis le sommet du Télésiège des Terres Rouges jusqu'au bas du Maroly avec un nouveau parcours de plus de 3 km.

D'importants travaux ont également été réalisés sur la jonction des Lanches et de l'Azalée dans le secteur du bois de Châtillon. Le reprofilage de l'Azalée a permis de fiabiliser et de sécuriser une liaison importante pour les circulations-skieurs en direction du secteur du Rosay. ■

QUELS TRAVAUX ?

1. Création de deux zones d'apprentissage en proximité directe de l'arrivée de la télécabine, l'une réservée à l'enseignement du ski, l'autre dédiée à tout public desservie par l'Alpage Express.
2. Terrassement des terrains pour permettre les liaisons gravitaires entre les secteurs et notamment vers la piste des Envers. Reprofilage des pistes existantes pour améliorer la skiabilité et les capacités pour le service du damage à récupérer de la neige.
3. Aménagements visant à sécuriser l'ensemble du plateau en neige de culture (réseaux et enneigeurs).
4. Pérennisation du sentier de la Charrière pour la pratique de la randonnée et du VTT, et des dessertes agricoles.

FRONT DE NEIGE DES GETTIERS : DÉBUT DES TRAVAUX EN 2018



En lien avec la création d'un hôtel et d'une résidence de tourisme à l'entrée du Chinaillon, une réflexion a été menée sur la requalification du front de neige des Gettiers qui souffre d'une double problématique. D'une part, une congestion en termes d'accessibilité pour les automobiles, le stationnement, le cheminement et l'attente aux caisses des remontées mécaniques. D'autre part, le site ne se révèle plus adapté quant à son dimensionnement et à l'offre de services sur son espace de neige : remontées mécaniques saturées, zone d'arrivée des pistes réduite, zones pour enfants et débutants insuffisantes.

À l'issue du concours de maîtrise d'œuvre lancé en 2016, le bureau d'études Axe et Courbes a été retenu.

Le projet se concrétisera par un agrandissement de l'espace dédié à la neige (jardin d'enfants et espace débutants) et aux services (garderie, écoles de ski). L'ouvrage optimisera les remontées mécaniques existantes (Gettiers et Outalays) en leur substituant un télésiège débrayable six places apportant confort et performance sur ce pied de piste majeur.

Les aménagements permettront également de créer des liaisons piétons et skis aux pieds (par passerelle et trottoirs roulants) depuis et vers le centre du Chinaillon et le vieux village. Les travaux réorganiseront la circulation (déviation de la route) et le stationnement (par un parking relais et un mode de transport collectif). ■

RÉALISATION ET FINANCEMENT

Les aménagements se dérouleront en 2018 et 2019 d'avril à novembre.

Le financement du projet, qui est estimé à 15 millions d'euros, sera notamment rendu possible grâce aux recettes générées par la nouvelle clientèle du projet d'hôtel et de résidence de tourisme qui est à l'étude en rive droite à l'entrée du Chinaillon (voir en pages « Hébergements touristiques »).



HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

AFFINISKI : DES SOLUTIONS À LA CARTE POUR LES PROPRIÉTAIRES IMMOBILIERS

Résolues à maintenir l'attractivité touristique de notre territoire et conscientes du rôle essentiel que tiennent les propriétaires immobiliers dans l'offre d'hébergement déployée par la station, les communes membres du massif des Aravis s'engagent dans une démarche innovante. La mise en œuvre du dispositif Affiniski permet au territoire de conforter sa politique « immobilier de loisirs » dont l'objectif est de favoriser la revalorisation de la station et d'accroître la fréquentation touristique.

Concrètement, l'équipe d'Affiniski propose aux propriétaires immobiliers des services à la carte. De l'étude à la rénovation, en passant par le financement, la fiscalité, et même l'achat



SERVICES
PROPOSÉS PAR
AFFINISKI

de mobilier, le propriétaire choisit son accompagnement parmi les divers services mis à sa disposition.

Une réunion publique avec les propriétaires aura lieu cet été. ■

CONTACT Le Grand-Bornand Tourisme
Tél. 04 50 02 78 00
www.affiniski.com

■ POURQUOI RÉNOVER SON BIEN ?

- Pour augmenter ses revenus locatifs.
- Pour bénéficier d'une occupation optimale de son appartement.
- Pour valoriser son patrimoine.
- Pour optimiser sa fiscalité avec des conseils personnalisés.
- Pour plus de confort.



NOUVEAUX HÔTELS ET RÉSIDENCES DE TOURISME

■ À L'ENTRÉE DU CHINAILLON : LE PROJET S'ESQUISSE

Le terrain communal situé à l'entrée du Chinaillon fait actuellement l'objet d'une étude portant sur le développement d'un programme d'hébergement marchand composé d'un hôtel et d'une résidence de tourisme. La réflexion engagée par la commune s'inscrit dans un projet d'ensemble prévoyant la création d'une passerelle de liaison publique avec le front de neige des Gettiers dans le cadre d'une requalification de ce secteur (voir rubrique « Grands projets domaine skiable alpin »).

Le groupe DUVAL associé à ODALYS a présenté à la Commune un programme en résidence de tourisme et hôtel 4 étoiles pour 570 lits au total, complété des principes d'aménagement et d'esquisse architecturale.

Cette première étape désormais achevée, il convient à présent de finaliser les accords fonciers, pour un dépôt du permis de construire pour la fin de l'année. Ce dernier prendra en compte les nécessaires interfaces avec le programme de requalification du front de neige des Gettiers et l'identité du vieux village du Chinaillon : passerelle avec le front de neige des Gettiers, insertion paysagère des bâtiments vis-à-vis du front de neige et du vieux village du Chinaillon... (Lire notre article en page 4 « Grands projets communaux »).

Grâce à la conclusion d'une convention dite « loi montagne », la commune s'entourera de toutes les garanties pour la pérennisation sur le long terme de l'exploitation de l'hôtel et de la résidence en lits chauds ainsi que pour la



sécurisation du montage juridique de l'opération. Il s'agit de faire de ce projet d'hébergement touristique un élément majeur de valorisation et de fréquentation de la station par une clientèle de séjour, qui contribuera à dynamiser l'activité économique. ■

■ AU CENTRE DU CHINAILLON : VERS LA FINALISATION DU PROGRAMME MGM



Après un an de travaux, l'hôtel du Roc des Tours a rouvert en décembre 2016, géré par le groupe MGM.

Par ailleurs, le groupe a fait part à la Commune de son souhait de réaliser une résidence de tourisme entre le Roc des Tours et le bâtiment de l'office de tourisme. La municipalité et le promoteur ont donc engagé une phase d'études et de concertation autour de ce programme implanté au pied des pistes et qui viendrait asseoir la place publique. Situé à 150 m du front de neige du Chinaillon, la résidence bénéficierait d'un emplacement idéal avec accès à tout le domaine skiable, au jardin d'enfants et aux départs des cours de ski. Ce projet s'inscrit dans l'esprit de développer notre qualité et nos capacités d'accueil. ■



PLU ET SCOT

COMME ANNONCÉ DANS L'ACTUALITÉ DE DÉCEMBRE 2016, LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉBATTU, LE 16 JANVIER 2017, DES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD). CE DOCUMENT, VÉRITABLE « CLÉ DE VOÛTE » DU FUTUR PLU, RETRASCRIIT L'ENSEMBLE DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT À ENGAGER PAR LA COMMUNE DANS LES ANNÉES À VENIR. VOICI UNE PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES ORIENTATIONS DÉCRITES DANS LE PADD :

LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

AXE 1 : Soutenir le dynamisme et l'activité économique

- Assurer un développement touristique « qualitatif »
- Affirmer la destination ski
- Compléter l'offre touristique en toute saison
- Poursuivre et assurer le développement des activités artisanales et commerciales
- Mettre en valeur le tissu d'activités locales
- Pérenniser et conforter l'activité agricole

AXE 2 : Maintenir et développer la vie locale, base de l'attractivité et du dynamisme de la station

- Maintenir la population permanente sur le territoire
- Améliorer les déplacements et le stationnement à l'échelle de la station
- Adapter les équipements publics aux besoins liés à la croissance démographique

AXE 3 : Valoriser et respecter le patrimoine paysager, naturel et bâti exceptionnel, socle du cadre de vie

- Préserver l'armature écologique du territoire
- Protéger et valoriser le patrimoine bâti et paysager bornandin
- Permettre une cohérence d'ensemble des constructions
- Agir sur le développement urbain pour maîtriser les besoins énergétiques et préserver la qualité de l'air
- Prendre en compte les risques et les nuisances

AXE 4 : Modération de la consommation de l'espace et lutte contre l'étalement urbain

- Fixer des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, en se conformant aux dispositions du SCOT « Fier des Aravis »



Les objectifs chiffrés de consommation d'espace, tels que stipulés dans le PADD, permettent de développer l'économie touristique par la création de lits professionnels, de conserver du potentiel constructible pour les besoins de la population permanente et ce dans un souci d'équilibre avec les activités agropastorales et les espaces naturels, tout en respectant les prescriptions du SCOT Fier-Aravis.

La commune finalise actuellement le zonage et le règlement écrit du PLU : ces documents essentiels serviront directement de support à l'instruction des autorisations d'urbanisme.

De manière parallèle, la Commune finalise également les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), véritables schémas d'aménagement de secteurs, pour lequel les dessertes ont été entièrement retravaillées en tenant compte des typologies de constructions retenues.

■ DEUX POINTS PARTICULIERS DU PLU DOIVENT ÉGALEMENT ÊTRE MENTIONNÉS :

1. Le recensement des chalets d'alpage : 105 chalets ont été retenus comme ayant un caractère patrimonial. Ils pourront dès lors être identifiés dans le PLU, permettant à terme la réalisation de projets de rénovation, en accord avec la loi.

2. Le Règlement Local de Publicité : il suit la même procédure que le PLU auquel le RLP sera annexé. Après la phase d'élaboration, une réunion publique a été organisée le 6 mars 2017 pour présenter les orientations et choix réglementaires envisagés à ce stade.

■ LE CALENDRIER

Voici le calendrier prévisionnel du travail restant à réaliser pour mener le PLU à son terme :

- Printemps-Eté 2017 : finalisation du projet de PLU
- Fin de l'été 2017 : bilan de la concertation et arrêt du PLU par le Conseil municipal (cette délibération entérinera la fin du travail d'élaboration du PLU, en vue de son instruction et du déroulement de l'enquête publique)
- Automne 2017 : instruction du projet de PLU (Etat, personnes publiques associées, associations agréées...)
- Hiver 2017-2018 : enquête publique sur le projet de PLU (et RLP)
- Courant 2018 mise en forme du PLU finalisé et approbation par le Conseil municipal (il s'agit de la délibération par laquelle le Conseil approuve le PLU en vue de son entrée en vigueur)

■ COMMENT ACCÉDER À L'INFORMATION SUR LE PLU ?

Une lettre d'information plus complète sera diffusée prochainement dans les boîtes aux lettres recensées par la poste (via publipostage) et disponible à l'accueil de la mairie ainsi que sur le site Internet.

Voici, pour rappel, le site Internet sur lequel toutes les informations portées à connaissance du public sont disponibles : www.plu-legrandbornand.fr

En mairie, sont d'ores et déjà disponibles, à la demande, les documents suivants :

- Le registre de concertation
- La synthèse du diagnostic territorial
- Le projet de PADD

- Le compte rendu des réunions publiques
- Les deux précédentes lettres d'information

Ces documents peuvent être également téléchargés en ligne sur le site susvisé.

Il est rappelé également qu'un registre de concertation préalable est toujours disponible en mairie, jusqu'à l'arrêt du PLU. ■

À NOTER

L'intégralité du dossier de PLU sera consultable par le public dès lors qu'il sera arrêté par le conseil Municipal. Pour autant, les observations sur le dossier ne pourront être possibles qu'une fois l'enquête publique ouverte. L'ensemble du dossier pourra aussi être consulté sur internet : www.plu-legrandbornand.fr

L'enquête publique du PLU (et du RLP), prévue à partir de l'hiver 2017-2018, fera l'objet d'un avis affiché sur les panneaux municipaux et mis en ligne sur le site Internet, de plusieurs communiqués à la presse locale ainsi que d'une information sur les panneaux numériques de la commune. Ces annonces préciseront le déroulement de l'enquête et notamment les horaires des permanences en mairie du commissaire-enquêteur. ■



VIE LOCALE

NOS JUMELAGES

■ MER ET MONTAGNE UNIES DEPUIS 20 ANS

Le jeudi 9 mars 2017, une réception organisée à l'Espace Grand-Bo célébrait le 20^e anniversaire du jumelage Quiberon/Le Grand-Bornand en présence d'une délégation quiberonnaise.

Les sympathiques retrouvailles ont été l'occasion de rappeler les circonstances dans lesquelles la station balnéaire bretonne avait fait le premier pas.

Cherchant à s'ouvrir vers une station de montagne, Quiberon avait approché le massif des Aravis et c'est la commune du Grand-Bornand qui s'était montrée la plus intéressée pour poursuivre et intensifier les échanges.

Les liens s'étaient officialisés par un serment de jumelage signé le 24 janvier 1997 au Grand-Bornand entre les deux maires de l'époque, André Perrillat-Amédé et Jean-Michel Belz. Depuis cet engagement, les contacts sont réguliers et presque chaque année, des échanges de classes de découverte sont organisés entre nos deux communes. Au long de ces 20 ans, les vélo-clubs, chorales et harmonies ont fait vivre le jumelage avec les élus et les membres des comités de jumelage.

Une délégation bornandine rendra la pareille cet automne à nos amis quiberonnais. L'anniversaire de cette



La délégation de Quiberon au Croix

belle union se célébrera au rythme des musiques et danses bretonnes car la visite coïncidera avec la tenue du Festival Presqu'île Breizh le samedi 28 octobre 2017.

■ 25 ANS D'AMITIÉ

En mai 2016, c'est le pacte d'amitié Lac Beauport/Sevrier/Le Grand-Bornand qui soufflait ses 25 bougies en présence d'une délégation québécoise tandis qu'un groupe composé de Sevriolains et de Bornandins s'était envolé vers la Belle Province en septembre 2016.

L'alliance scellée il y a plus de deux décennies avait déjà donné lieu en 2015 à un voyage vers Lac Beauport de quelques-uns de nos agriculteurs. Cette solide amitié est aussi l'occasion pour des jeunes de nos trois communes

d'accomplir un travail saisonnier tout en s'enrichissant par la rencontre avec la population locale et par la découverte de nouveaux paysages et traditions. ■



Remise du cadeau Lac Beauport en mai à l'Espace Grand-Bo

PASSAGE DE FLAMBEAU

AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Visite au centre de tri

Les expériences alliant pédagogie et citoyenneté forment le socle de l'engagement pris par les enfants lors de leur investiture officialisée le 9 décembre 2016. D'entrée, le nouveau CMJ a pu contribuer à l'amélioration de la vie au village en proposant ses idées sur le projet de Maison de vie à la montagne entrepris par la commune. De nombreuses propositions sur les aménagements intérieurs ou extérieurs ont fusé du *brainstorming* conduit par Laetitia Socquet et Sandrine Perrillat-Monet, conseillères municipales qui accompagnent les jeunes élus jusqu'à la fin de leur mandat.

■ L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE LEUR ACTION

Si les conditions météorologiques ont empêché le ramassage des déchets sur nos pistes de ski, une visite enrichissante au centre de tri de Villy-le-Pelloux s'est tenue en juin 2017 afin d'assister au triage des déchets recyclables. Jamais à court d'idées, les enfants souhaiteraient fabriquer des panneaux qu'ils disposeront devant la télécabine du Rosay dans le but de sensibiliser les touristes au respect de la montagne et de l'environnement.

Très attachés à nos anciens et au partage de connaissances que permet une rencontre inter-génération, les élus en herbe ont également programmé un après-midi avec des membres du Club des aînés autour de diverses activités.

Au nombre de ses projets estivaux, le CMJ rêve de vivre la même expérience que ses prédécesseurs en participant à une émission de Radio Polente, des ondes éphémères mises en place par le Café des artistes lors du Festival *Au Bonheur des Mômes*.

■ ACTEURS DE LA VIE LOCALE

Quant à l'organisation de la Coupe du monde de biathlon au Grand-Bornand, elle représente une opportunité unique pour les enfants de s'investir dans un événement au rayonnement international. D'ici à l'hiver prochain, le CMJ aura élaboré une action lui permettant de s'impliquer aux côtés des bénévoles et de contribuer ainsi à la réussite de la compétition.

Devenir des citoyens à part entière, c'est aussi apprendre les valeurs qui guideront leur engagement dans leur vie d'homme et de femme. Dans cette optique, les enfants sont associés aux commémorations du souvenir à travers des dépôts de gerbes et des remises de médailles.

Élu pour deux ans, le nouveau Conseil municipal des jeunes entend jouer pleinement son rôle d'acteur de la vie locale en entreprenant de nombreuses actions dans le cadre de ses responsabilités et nul doute qu'il remplira ses missions avec la même implication que ses prédécesseurs. ■

COMPOSITION DU CMJ ÉLU LE 9 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil municipal des jeunes :

Valentin HUDRY maire
Maya FAVRE-BONVIN (1^{ère} adjointe)
Swan FAVRE-BONVIN (2^e adjoint)
Titouan DELOCHE (3^e adjoint)
Kim ANTHOINE-MILHOMME
Nelly BASTARD-ROSSET
Quentin FAVRE-FELIX
Fiorine MANIGLIER
Lucas PERRISSIN-FABERT



DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Mené de 2014 à 2016, le mandat du précédent Conseil municipal des jeunes avait commencé par une visite des bâtiments phare de la commune : mairie, écoles, Espace Grand-Bo, caserne de pompiers, église... L'éducation civique représentant un volet majeur du programme établi par le CMJ, les jeunes élus étaient passés de la théorie à la pratique en découvrant les coulisses du Sénat lors d'un voyage à Paris. Deux années très dynamiques au cours desquelles les enfants avaient participé à de nombreuses actions reflétant un sens des responsabilités particulièrement développé. ■

CLASSE DÉCOUVERTE : L'ÉCOLE AILLEURS ET AUTREMENT

LES CLASSES DE DÉCOUVERTE SONT DES MOMENTS FORTS DE L'ACTION ÉDUCATIVE. ELLES OFFRENT À L'ENFANT L'OCCASION D'APPRÉHENDER L'ÉCOLE "AILLEURS ET AUTREMENT", DE DÉCOUVRIR UN NOUVEL ENVIRONNEMENT, DE DÉVELOPPER DE NOUVEAUX SAVOIRS, D'ACQUÉRIR PLUS D'AUTONOMIE ET D'APPRÉHENDER LA VIE COLLECTIVE.



■ L'ÉCOLE DU CHINAILLON

Sous la houlette de Laurent Garnier puis de Romain Nogues, directeurs successifs de l'école publique du Chinaillon, chaque année a été marquée par ces expériences pédagogiques enrichissantes. Suivez le guide !

En 2014, toutes les classes ont pris la direction de Lausanne. Ces trois jours de découverte ont notamment été jalonnés par une visite du musée de l'art brut. Très inspirés, les enfants ont ensuite réalisé de jolis flottins à partir de bois flotté du Léman dans les ateliers de la compagnie La Toupine, experte en création !

En juin 2015, cap vers Brighton en Angleterre pendant quatre jours. Accompagnés de Philippa Roberts (intervenante en anglais au sein de l'école) les « grands » du CM1 et CM2 étaient hébergés en auberge de jeunesse. Le voyage leur a permis de passer une journée sur les bancs d'une école *british*, de découvrir les arts urbains, d'admirer les richesses culturelles de cette agréable station balnéaire.

Pendant ce temps-là, les maternelles et les cycles 2 se sont rendus dans la station des Carroz d'Arâches. Une parenthèse loin des parents, centrée sur l'apprentissage de l'autonomie, au cours de laquelle les écoliers ont goûté à de nombreuses activités plein air telles que la rando, l'escalade ou la visite du parc de Merlet aux Houches.

En 2016, une exploration de Lyon à travers

un rallye photo visait à faire découvrir aux enfants les lieux forts et pittoresques de la vieille ville (traboules, Basilique de Fourvière) mais aussi le quartier des Confluences en pleine évolution depuis l'ouverture de son emblématique musée.

Enfin, l'année scolaire en cours se ponctuera fin juin par un périple sur la belle île d'Oléron. Les jeunes mousses partiront à l'assaut de la citadelle de Vauban, du phare de Chassiron, ils s'initieront à la pêche à pied, au surf... Une immersion très attendue de cinq jours dans le milieu marin.



■ L'ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE

C'est l'exploration du littoral atlantique qui attendait également les élèves de l'école privée Saint-Jean-Baptiste. Guidés par leur

directrice Christine Maulet, les enfants de CM1 et CM2 se sont rendus à Quiberon à l'automne 2014 pour s'essayer à diverses activités extérieures : surf, canoë, char à voile... Des sorties culturelles les ont aussi emmenés à la Cité de la voile à Lorient et à la conserverie La Quiberonnaise où ils ont découvert le savoir-faire artisanal d'une entreprise familiale spécialisée dans la mise en boîte des produits de la mer et plus particulièrement de la sardine. En 2016, les CM2 ont remis le cap vers la station balnéaire bretonne.

Cette année au mois de mai, les petites et moyennes sections ainsi que les CM1 ont passé deux jours aux jardins écologiques de Terre vivante à Mens, dans l'Isère. Le voyage s'est inscrit dans la thématique de l'environnement développée au cours de l'année scolaire, mais pas seulement... Les élèves de CM1 étaient en effet invités à prendre les plus petits sous leurs ailes, à les accompagner dans un esprit d'aide et d'interactivité : une démarche de responsabilisation placée sous l'encadrement des professeurs.

Au mois de juin, c'était au tour des CP, CE1 et CE2 de visiter le parc écologique isérois de 50 hectares dans lequel ils se sont familiarisés aux aspects environnementaux à travers des ateliers jardin et apiculture, l'aménagement d'une mare, la construction d'un habitat écologique et la découverte de la biodiversité. Deux jours pendant lesquels les écoliers ont vu la vie en vert ! ■



Face à l'importance que prennent les nouvelles technologies dans le quotidien de tous, la commune se dote d'un site internet institutionnel consultable dans l'été 2017.

Cet outil novateur veut simplifier la vie des Bornandins, les renseigner, leur permettre de connaître et accomplir des démarches pratiques ou administratives en ligne. Ce nouveau media s'adresse également aux visiteurs par la mise en valeur des atouts du patrimoine naturel et historique du Grand-Bornand.

■ SIMPLE D'UTILISATION, IL SE DÉCLINE EN CINQ GRANDES THÉMATIQUES :

1. Découvrir le Grand-Bornand
2. La Mairie
3. Vivre au Grand-Bornand
4. Vos démarches au quotidien
5. Bouger au Grand-Bornand



TROUVEZ VOS E-RÉPONSES SUR WWW.LEGRANDBORNAND.FR

Chacune des cinq rubriques fournit toutes les informations dont vous avez besoin. Vous pouvez ainsi consulter les horaires et services mis à votre disposition au sein des équipements municipaux et intercommunaux : piscine, patinoire, crèche, Espace Grand-Bo, déchetterie, collecte des déchets...

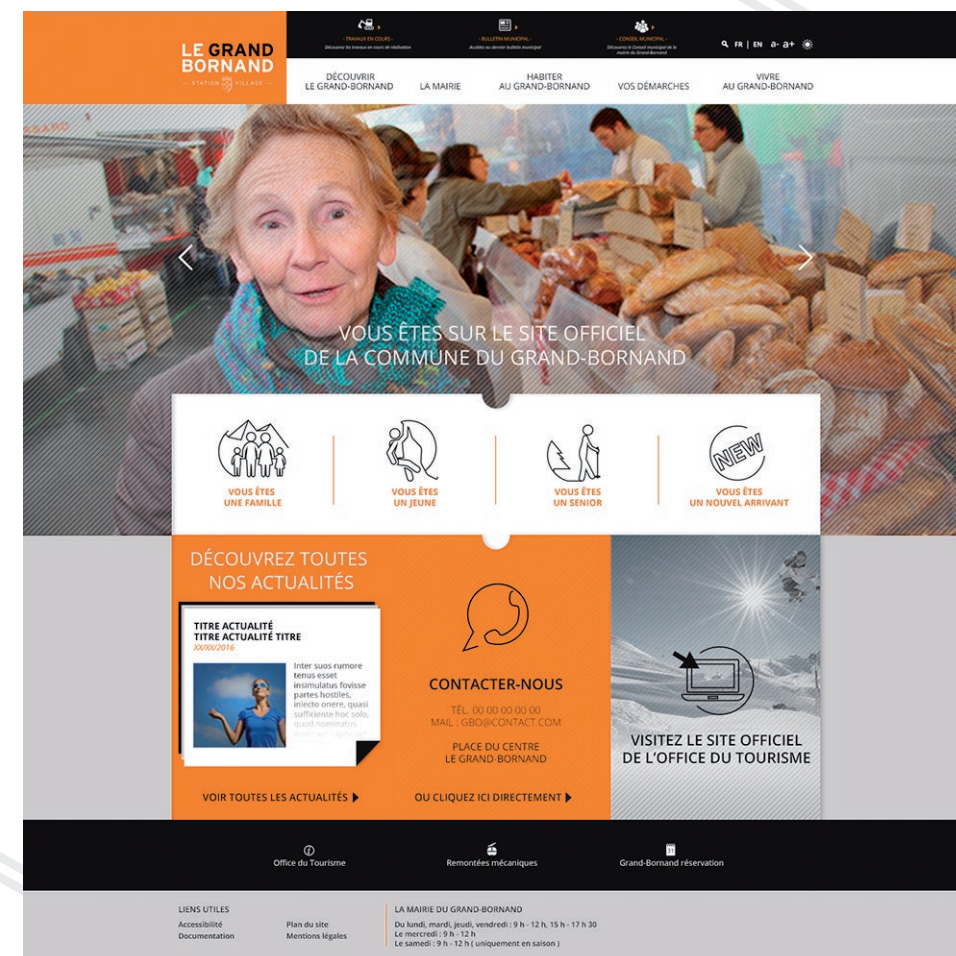
Vous réunirez rapidement tous les renseignements nécessaires à l'accomplissement de nombreuses formalités : état civil, inscription école et cantine, pièces d'identité, paiement facture d'eau, logement, autorisations d'urbanisme, etc.

Pourquoi ne pas lire en ligne les publications de la commune : bulletin municipal, Lettre d'actu, comptes-

rendus du conseil municipal ? Vous avez aussi la possibilité d'imprimer des documents (demande de prêt de matériel pour les associations, fiche manifestation...). Avec le site internet du Grand-Bornand, vous serez informés des différentes actions menées par la commune : enquête publique, PLU, travaux en cours... et serez avisés des offres de marchés publics ou d'emplois communaux. Sans oublier les numéros utiles et d'urgence : médecins, pharmacie, police municipale, taxi... Tout y est !

Convivial et facile d'accès, le nouveau site internet de la commune du Grand-Bornand répondra en un clic à toutes vos questions. Rendez-vous sur :

www.legrandbornand.fr



LE RETOUR DES CHAMPIONS : LA SOIRÉE DES LÉGENDES



Tradition perpétuée chaque année, le retour de nos champions affichait une éclatante couleur or le vendredi 31 mars 2017. Si l'événement célèbre les enfants du pays qui portent haut les couleurs de notre station, il faut bien reconnaître que les projecteurs étaient cette année davantage tournés vers Tessa Worley. À 27 ans, la puce du Grand-Bornand a confirmé sa suprématie sur le géant féminin, à Saint-Moritz, en Suisse, en devenant pour la deuxième fois championne du monde et en remportant le globe de la spécialité lors des finales à Aspen : l'apothéose d'une saison extraordinaire !

Pour célébrer le retour de sa championne, la station avait réuni un parterre de légendes du ski parmi lesquelles figuraient Jean-Claude Killy, Marielle et Christine Goitschel, Guy Perillat, Perrine Pellen, Annie Famose, Isabelle Mir,

Danielle Debernard, Florence Masnada, Patricia Chauvet, Antoine Dénériaz, Michel Vion...

Outre l'exploit de Tessa, d'autres titres ont été glanés cette saison par l'handiskieur Benjamin Daviet (vainqueur de la coupe du monde de biathlon individuel, champion du monde de biathlon individuel et de relais de ski de fond et vice-champion du monde de biathlon middle distance) et la snowbordeuse Nelly Moenne-Loccoz qui a décroché l'or par équipe à la coupe du monde de snowboardcross. Que ce soit Steve Missillier, Thomas Mermillod-Blondin, Jonathan Midol, Ivan Perrillat-Boiteux, Bastien Midol et Lucas Chanavat, tous les champions du Grand-Bornand ont aussi été ovationnés par les milliers d'admirateurs rassemblés sur la place du village. ■



SERVICE VIE ASSOCIATIVE : LE RELAIS PRIVILÉGIÉ DES ASSOCIATIONS

Dans le cadre de la réorganisation des services de la station (lire notre article en page 5), la municipalité a souhaité renforcer son soutien au monde associatif. C'est pourquoi elle a décidé la création d'un nouveau service Vie Associative qui assure désormais les missions autrefois remplies en partie par l'OMSL.

La nouvelle structure municipale – qui reprend le personnel de l'OMSL dissous en avril dernier – se trouve placée sous la direction de Renaud Pallud, responsable des équipements sportifs de la commune. Ses objectifs : être l'interlocuteur privilégié des associations pour mieux les accompagner dans leurs initiatives, gérer en direct les installations des tennis et du mini-golf, mais aussi créer du lien social avec nos concitoyens dans l'animation de la vie locale et du lien entre les associations. Pour cela, ses actions s'articulent autour de 5 axes :

■ TRAITEMENT DES DEMANDES ÉVÈNEMENTIELLES

Le service Vie Associative assure la coordination et le suivi des divers événements bénéficiant du soutien de la commune, au moyen notamment de la fiche manifestation (à renseigner et retourner au service).

■ RELAIS DE COMMUNICATION

Les associations sont invitées à se mobiliser pour fournir en temps voulu les informations (textes, photos, vidéos...) dont elles souhaitent le relais par le service Vie Associative. Ainsi, la création d'un profil et la gestion d'un compte Facebook permettra d'apporter un éclairage dynamique sur les activités des associations. Enfin, la rédaction d'une « Lettre d'info » distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants permanents contribuera à couvrir l'ensemble de l'actualité des associations : bilans d'événements forts, manifestations notables à venir, édito, focus sur des animations, personnes ou associations.

■ GESTION DU MATÉRIEL

Des équipements sont mis à disposition des associations : sono, vidéoprojecteur, tentes, etc. sont également mis à disposition – et sous conditions – d'un véhicule de transport de personnes neuf places et d'un service de photocopies.

■ SOUTIEN ADMINISTRATIF PONCTUEL

Le service Vie associative peut accompagner les associations dans leurs démarches : enregistrement de licences en périodes d'inscription, aide à la

constitution de dossiers administratifs (demande d'autorisation préfectorale...).

■ CARTE MULTI ACTIVITÉS

Le service Vie Associative assure désormais la délivrance de la carte multi activités. ■

Les bureaux sont actuellement situés dans le bâtiment « chez Léonce ». Une installation au rez-de-chaussée de la mairie, est programmée à l'automne 2017.

Vos contacts :

Fabienne Missillier
Sandrine Vulliet
Tél. 04 50 02 79 00
vieassociative@mairielegrandbornand.com



CCVT : DES AIDES POUR RÉNOVER SON HABITAT

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un dispositif lancé en 2016 par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Le dispositif accompagne financièrement et techniquement les propriétaires dans la rénovation et l'amélioration de leurs biens selon plusieurs thématiques :

- Les économies d'énergie (améliorer la performance énergétique par des

travaux d'isolation ou de mode de chauffage).

- L'adaptation du logement (permet d'adapter l'habitat pour le rendre plus sécurisant et confortable pour les populations vieillissantes : salles de bain adaptées, monte-escalier...).
- L'assainissement non collectif et le locatif (mettre aux normes les installations non conformes ou devenues trop vétustes).

Enfin, certains logements locatifs ne

sont pas louables en l'état ou nécessitent d'être améliorés. L'OPAH peut aider les propriétaires à les rénover.

Le bureau d'études Urbanis a été mandaté par la CCVT pour le suivi et l'animation de l'opération. ■

INFORMATIONS :

Par téléphone au 04 79 33 21 26
du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de
14h à 17h, et le vendredi de 9h à 12h
Par mail à chambery@urbanis.fr

Olivier Favre-Bonvin
Président du Club des aînés

DES DÉFIBRILLATEURS POUR SAUVER DES VIES

grâce au chèque de 8000 € remis au Club des aînés par la troupe La Sauce Bornandine à l'issue des trois représentations de son spectacle annuel. Deux sessions de formation ouvertes à tous sur inscription se sont tenues en décembre 2016 dans la salle de Flocons. À cette occasion, le formateur en sécurité du travail et prévention des risques a rappelé que la présence d'un DAE permet à tous d'avoir le réflexe et le geste qui peuvent sauver une personne victime d'un arrêt cardio respiratoire.

À noter que le chèque de 8000 € a également été utilisé par le Club des aînés pour assurer à tous les volontaires une formation Agiroute qui permet de réactualiser ses connaissances du code de la route et de retrouver confiance en soi derrière le volant. ■

UN DAE, C'EST QUOI ?

Le DAE est un appareil qui fonctionne de manière autonome et permet d'analyser le rythme cardiaque. En cas de battements anarchiques du cœur (fibrillation), il permet d'envoyer un choc électrique afin de rétablir un fonctionnement cardiaque normal. C'est un appareil très simple d'emploi où l'utilisateur n'a qu'à suivre les instructions verbales de l'appareil. Associé au massage cardiaque, il augmente considérablement les chances de survie des victimes. ■

CRUE DU 14 JUILLET 1987

Trente ans après la crue meurtrière qui avait endeuillé de nombreuses familles et marqué profondément notre commune, la municipalité organisera une cérémonie le 14 juillet 2017 en mémoire des victimes du drame. Une messe en l'église Notre Dame de l'Assomption sera suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts, puis d'un moment de recueillement au pied de la stèle érigée en 1997 sur les lieux du drame.

Un moment de recueillement pour nous souvenir du 14 juillet 1987 quand, en fin de journée, des précipitations orageuses d'une rare intensité s'abattaient sur notre commune provoquant le débordement des cours d'eau du Chinaillon et du Borne. Le camping situé sur la rive droite

du Borne était alors emporté par les eaux, provoquant la disparition de 23 personnes.

Depuis lors, les pouvoirs publics ont engagé des travaux d'envergure afin de prévenir toute nouvelle inondation d'ampleur. Un ouvrage de rétention des matériaux a ainsi été construit sur le torrent du Chinaillon en amont des télécabines. Le lit du Borne, dans la traversée du Grand-Bornand a été reprofilé avec la création d'un lit majeur et d'un lit mineur. La section d'écoulement a été augmentée et les berges ont été confortées par des enrochements : des aménagements capables de supporter une crue centennale. ■



SE SOUVENIR : UN DEVOIR, UNE NÉCESSITÉ

Un chapitre historique de la Haute-Savoie s'est déroulé en mars 1944 avec les combats des Glières puis dès le 19 août avec la libération du département par les seules forces de la Résistance. Scellée à ces deux événements décisifs, l'histoire du Grand-Bornand s'écrit aujourd'hui au fil d'hommages rendus à ces héros qui ont payé de leur vie leur détermination à « vivre libre ou mourir ». Cette liberté douloureusement acquise se lit désormais sur un lieu de mémoire : les stèles inaugurées le 27 mai 2014 veulent en effet rappeler à tous (habitants de notre village, hôtes de passage ou en séjour) le rôle éminent qu'a tenu le Grand-Bornand dans sa résistance aux oppresseurs.

Le 22 mai 2015, le village se réunissait de nouveau pour célébrer le baptême de la section Allobroges destinée à marquer, par la remise d'un fanion, l'arrivée des jeunes recrues dans la famille des soldats, et en particulier dans celle du



La section Allobroges

27^e Bataillon des chasseurs alpins. Le choix du nom de baptême « La section Allobroges » nous honore car il fait œuvre de mémoire au Grand-Bornand et se révèle chargé d'une signification chère à notre commune. Chaque année,

la Journée nationale de la Résistance est aussi l'occasion de rappeler qu'au-delà du devoir, le souvenir est une nécessité pour tirer les leçons des erreurs commises. Une vérité de l'histoire que nous devons partager avec notre jeunesse. ■

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS AU CIMETIÈRE

La municipalité a initié un projet de réaménagement du cimetière communal avec le concours d'un bureau d'architecte-paysager spécialisé. Le réagencement de l'espace au sein du cimetière a fait l'objet d'un travail de réflexion qui

s'est appuyé sur deux objectifs : créer des caveaux et des urnes supplémentaires tout en apportant un espace adapté au recueillement des familles. Le projet prévoit la construction d'un nouveau columbarium. Le nouvel emplace-

ment du jardin du souvenir ainsi qu'une végétalisation discrète rendront les lieux propices à l'intimité recherchée par les proches des défunts. Les travaux seront engagés à l'automne 2017. Budget prévisionnel : 80 000 €. ■



CENTRE DE SECOURS : APPEL AUX VOLONTAIRES

Le Centre de secours du Grand-Bornand est composé de 25 sapeurs-pompiers dont 5 femmes, qui ont assuré plus de 350 interventions sur l'année 2016 (principalement le secours à personne). Ils se forment en continu dans des spécialités telles que la conduite en tout terrain, la capture d'animaux, la plongée, etc.

Le centre de secours lance un appel aux volontaires pour renforcer son équipe.

Vous pouvez venir vous renseigner lors de la manœuvre mensuelle qui a lieu tous les derniers samedis du mois à partir de 19 h au Centre de secours. Une matinée portes ouvertes, avec des activités sur le stade de biathlon, aura lieu également en septembre 2017. ■

■ **CONTACT** Alain FOURNIER-BIDOZ
chef de centre. Tél. 06 71 02 46 07



GRANDS ÉVÈNEMENTS

LE TRAVAIL DE POSITIONNEMENT DE LA STATION RÉCEMMENT RÉALISÉ A CONFORTÉ NOTRE VOLONTÉ DE HISSER LE GRAND-BORNAND DANS LES STATIONS FRANÇAISES DE PREMIÈRE CATÉGORIE. LA POLITIQUE ÉVÉNEMENTIELLE AMBITIEUSE MENÉE DEPUIS PLUS DE 25 ANS AVEC COMME TÊTE DE FILE LE FESTIVAL "AU BONHEUR DES MÔMES" RÉPOND PLEINEMENT À CET OBJECTIF. IL S'AGIT DONC, TOUT EN CONFORTANT L'EXISTANT, DE MENER À BIEN ÉGALEMENT L'AVENTURE DE LA COUPE DU MONDE DE BIATHLON, POUR LAQUELLE LE GRAND-BORNAND S'EST PORTÉ CANDIDAT À L'ORGANISATION EN 2019 ET EN 2021.

TOUS ACTEURS DU FESTIVAL



Définitivement inscrit dans l'ADN de la station, *Au Bonheur des Mômes* rassemble régulièrement plus de 90 000 festivaliers en six jours. Vingt-six ans après sa création, le premier festival européen de spectacle vivant pour le jeune public a pris une ampleur considérable en termes d'affluence, et d'ambition culturelle et artistique. Programmé fin août, l'événement permet à la station de prolonger la saison estivale en bénéficiant d'un fort taux de fréquentation.

L'organisation de cette manifestation à forte résonance médiatique représente un effort très important pour la commune mais aussi pour ses services. À

titre d'exemple, la municipalité octroie, en aide directe, 190 000 € sur un budget global de 700 000 €. En plus de charges croissantes, se sont ajoutées en 2016 les dépenses de sécurité liées au plan Vigipirate à hauteur de 50 000 €.

■ UNE CONTRIBUTION SYMBOLIQUE

Ainsi, dans un contexte budgétaire contraint, et malgré un soutien sans faille des collectivités locales (Communauté de communes des vallées de Thônes, Conseil départemental de la Haute-Savoie et Région Auvergne Rhône-Alpes), de plus de 50 partenaires privés et l'implication de nombreux bénévoles, la question du maintien d'*Au Bonheur des Mômes* dans son format actuel s'est posée.

Il nous a dès lors paru inéluctable de mettre en place une petite contribution (sous forme d'un bracelet/pass) afin de maintenir la haute qualité des spectacles, la durée du festival sur six jours, sa fréquence annuelle et son positionnement international. Tous les amoureux du festival sont invités à lui rester fidèles et à se dire « Le festival, on l'aime... donc on l'aide. » ■

TARIFS DES FORMULES D'ACCÈS

- 5 €/personne le pass festival journée
- 20 €/personne le pass festival semaine*
- 3 €/personne le pass festival journée « Les saltimbanques au sommet », dimanche 20 août

*pour tous festivaliers de + 4 ans. Les pass garantissent la libre circulation des festivaliers dans la bulle du festival, et l'accès à l'ensemble des espaces de jeux, déambulations et spectacles en plein air.

Du 20 au 25 août 2017
Informations et réservations
au 04 50 02 78 00
www.aubonheurdesmomes.com



UNE ÉDITION PLEINE D'AUDACE ET DE FANTAISIE

Cette année, le festival suscitera plus que jamais curiosité et ouverture d'esprit autour d'un plateau artistique ayant pour fils conducteurs le respect des différences et le vivre ensemble. *Au Bonheur des Mômes* fera son cirque avec de nombreux artistes et compagnies phares du mouvement nouveau clown, à l'image de l'excentrique performeur allemand Christoph Engels, éleveur

d'autruches à la ville et reconnaissable à sa crête et ses sourcils rouges fluo ou encore, des mimes japonais de *To R Mansion* qui évoluent dans un univers déjanté à l'esthétique empruntant autant au manga qu'au glam-rock... Pour sa 26^e édition, le festival réunira 75 compagnies pour 403 représentations jonglant entre théâtre, mime, marionnettes, danse et autres performances circassiennes. ■

GLISSE EN CŒUR A 10 ANS : QUAND LA GÉNÉROSITÉ SE HISSE AU SOMMET

CET HIVER, L'ÉVÈNEMENT CARITATIF N°1 DE LA MONTAGNE FRANÇAISE A CÉLÉBRÉ SES 10 ANS EN BATTANT DE NOUVEAUX RECORDS DE DONS ET DE PARTICIPATION. UN ÉVÈNEMENT GAGNANT-GAGNANT POUR LES ASSOCIATIONS ET LA STATION.



TROIS QUESTIONS À ISABELLE POCHAT-COTTILLOUX



DIRECTRICE
DU GRAND-BORNAND TOURISME

Comment sont sélectionnées les associations ?

Depuis la première édition de *Glisse en Cœur*, notre choix se porte sur des associations (locales, nationales ou internationales), œuvrant en faveur des enfants. Au début de l'aventure, nous soutenions la même association deux années consécutives mais les sommes récoltées ont été telles que nous avons décidé de changer de cause chaque année. Notre implication aux côtés des associations répond à trois objectifs : médiatiser le combat de l'association, apporter de l'énergie aux membres des associations, aux enfants et à leurs familles, et enfin, récolter des fonds. Cette année encore, ces trois objectifs ont été largement atteints.

Comment expliquer le succès de *Glisse en Cœur* ?

Au départ, notre volonté était de créer un événement hiver axé sur l'activité ski générant des retombées économiques et médiatiques. Mais nous souhaitons aussi créer une manifestation qui ait du sens afin de susciter l'adhésion du plus grand nombre. Le pari est gagné. Cette année, 153 équipes ont participé à *Glisse en Cœur*, soit 1300 skieurs de la région Auvergne Rhône-Alpes, de Paris, de Bretagne, de Vendée, de Suisse, de Belgique... À quoi s'ajoutent plus de 50 partenaires, un grand nombre d'entreprises du territoire et des personnalités du monde sportif, médiatique et culturel : notre capacité à mobiliser autant de personnes sur un week-end tient sans doute aux valeurs que portent *Glisse en Cœur* et Le Grand-

Bornand. Chacun apporte sa pierre à l'édifice en se mobilisant le temps d'un week-end en faveur d'enfants pour qui la vie n'est pas tous les jours un cadeau.

C'est aussi un coup de projecteur sur la station ?

Au-delà des retombées économiques directes pour le commerce, l'hôtellerie ou la restauration, l'événement génère une exposition médiatique exceptionnelle valorisée à plus d'un million d'euros. Piloté par Grand-Bornand Tourisme, *Glisse en Cœur* doit aussi son succès à l'intervention soutenue des différents services du domaine skiable (damage, exploitation, pistes) et à l'apport précieux des services municipaux. Mais rien ne serait possible sans la merveilleuse implication des 350 bénévoles qui participent depuis dix ans avec enthousiasme et générosité. ■

CHÈQUE RECORD POUR SON ANNIVERSAIRE



En 2016, les 10 ans de *Glisse en Cœur* ont été marqués par des chiffres époustouffants : 153 équipes (un premier

record) ont affiché 35 468 km au compteur, près de 700 km de plus que l'an dernier. Au final, 311 409 € ont été reversés à l'association de lutte contre les leucodystrophies ELA. *Glisse en Cœur* bat ainsi un nouveau record de dons au terme de ces 24h de course.

L'événement s'est déroulé en présence des nombreux parrains de l'association : les acteurs et comédiens Gil Alma et Arnaud Tsamère, le nageur Alain Bernard, le journaliste-présentateur des JT de TF1 Julien Arnaud et l'animateur Alexandre Devoise. L'équipe de France Télévision (réunie sous la houlette du directeur adjoint des rédactions du groupe, Pascal Doucet-Bon) était emmenée par les journalistes vedettes Nathanaël De Rincquesen et David Sandona. Quant

LES CAUSES SOUTENUES

- Association Grégory Lemarchal et Etoiles des Neiges : 12 753 € récoltés en 2008 et 17 250 € en 2009.
- Mécénat Chirurgie Cardiaque : 30 570 € soit 3 enfants sauvés (2010) et 87 227 € soit 9 enfants sauvés (2011).
- Vaincre les Maladies Lysosomales : 116 861 € en 2012.
- Les Puits du Désert : 181 000 € en 2013.
- OVA – Objectif Vaincre l'Autisme : 271 000 € en 2014.
- Association Laurette Fugain : 273 806 € en 2015.
- Association Compagnie Après la Pluie : 309 759 € en 2016.
- ELA : 311 409 € en 2017.

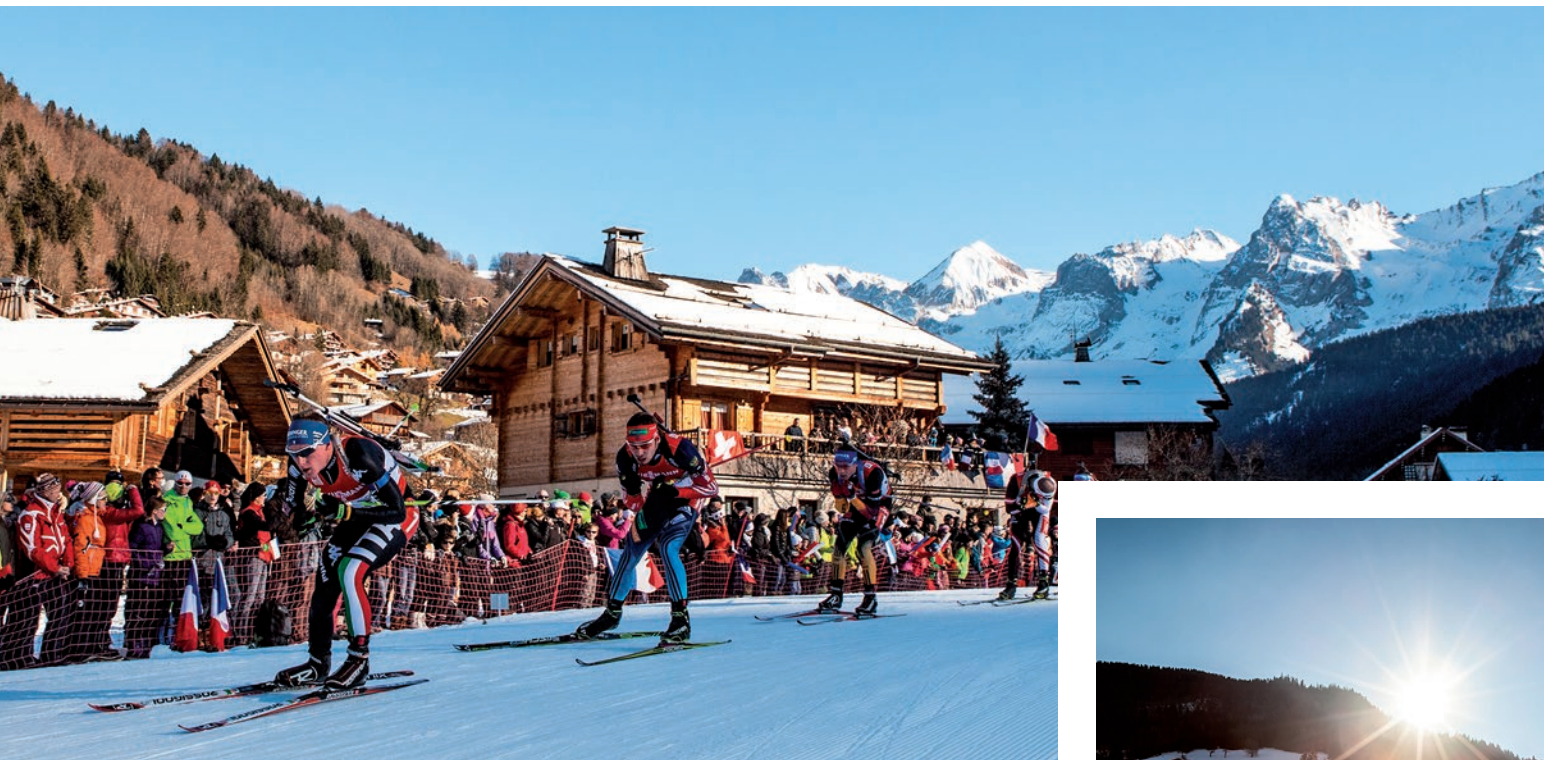
En 10 ans, un total de **1 611 635 €** de dons a été récolté au profit d'associations œuvrant pour les enfants. ■



aux navigateurs Arnaud Boissières (qui venait de terminer le Vendée Globe) et Yannick Bestaven, ils n'ont également pas manqué d'aligner les kilomètres à ski, et de nuit, pour la bonne cause. ■

COUPE DU MONDE DE BIATHLON 2017 : LA STATION AU CŒUR DE L'ÉVÈNEMENT

DU 12 AU 17 DÉCEMBRE 2017, LA STATION DU GRAND-BORNAND ET LA VILLE D'ANNECY ACCUEILLERONT LA DEUXIÈME COUPE DU MONDE DE BIATHLON DANS L'HISTOIRE DE LA DISCIPLINE EN FRANCE. UNE FORMIDABLE OPPORTUNITÉ DE DÉMONTRER NOTRE CAPACITÉ À ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL.



Au regard des succès d'audience obtenus par la discipline (environ 900 millions de téléspectateurs sur la saison selon l'European Broadcasting Union - EBU), l'attribution des étapes de coupe du monde fait l'objet d'une forte concurrence entre les différents pays organisateurs. La couverture médiatique qui en résulte offre une occasion exceptionnelle de communiquer de façon dynamique et de promouvoir notre territoire à l'international. La réussite de l'étape française de 2017 se révèle ainsi cruciale pour espérer accueillir de nouvelles éditions au Grand-Bornand. Le stade Sylvie Becaert appartient en effet au cercle très fermé des sites autorisés à organiser des compétitions mondiales ou olympiques à l'aide de la licence A, l'unique homologation ayant été délivrée en France par l'IBU.

■ APPEL AUX BÉNÉVOLES

Du 12 au 17 décembre prochains, la fine fleur des biathlètes mondiaux s'affrontera sur un terrain de jeu idéalement placé au cœur du village. Cette configuration unique sur le circuit de la coupe du monde en fait l'un des stades les plus appréciés par les équipes nationales et les spectateurs. Tous les ingrédients sont réunis pour garantir le succès de l'épreuve sportive, y compris les flocons. Les efforts importants portés en 2016 par la commune sur la modernisation et le développement du réseau de neige de culture assureront en effet des conditions propices à la tenue de la compétition (voir détails en pages Grands projets domaine skiable).

Et pour parfaire totalement la réussite de l'évènement, la station sollicite une nouvelle fois la participation de 450



bénévoles prêts à s'investir pendant vingt jours pour accomplir les phases de montage, de préparation des compétitions et de démontage de la structure. Entre 250 et 300 postes sont nécessaires quotidiennement (auxquels s'ajoutent les rotations) pour recevoir les quatre jours de compétition. L'appel est lancé, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Grand-Bornand Tourisme. ■



DEUX QUESTIONS À YANNICK AUJOUANNET

**COORDINATEUR DE L'ÉVÈNEMENTIEL SPORTIF
À GRAND-BORNAND TOURISME**



Quelle fonction occupez-vous dans le cadre de cette compétition internationale ?

Dans le cadre de mes missions au sein de Grand-Bornand Tourisme, je suis détaché une partie de mon temps pour assurer le poste de secrétaire général du Comité d'Organisation Biathlon Annecy-Le Grand Bornand. Mon rôle est de garantir la livraison de l'évènement en respectant le cahier des charges prescrit par la Fédération Française de Ski,

l'IBU et l'EBU (European Broadcasting Union), agence de production télévisée. Plus précisément, je dois assurer la coordination de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'organisation de la compétition.

Que représente l'accueil d'une étape de coupe du monde pour la station ?

À l'instar du Tour de France cycliste, l'organisation de grands événements comme la coupe du monde de biathlon ou le Festival *Au Bonheur des Mêmes* permet à la station du Grand-Bornand d'asseoir son positionnement parmi le groupe de tête des stations de ski françaises et européennes. Pour réussir ce challenge, il est indispensable de pouvoir compter sur les forces vives de la commune qui ont démontré leur savoir-faire et leur engagement lors des nombreux événements qui sont régulièrement organisés au Grand-Bornand. L'édition 2013 de la coupe du monde a été une réussite, notre objectif en 2017 est de consolider notre organisation tout en nous adaptant aux nouvelles évolutions de la discipline. ■

LE STADE : REPÈRES

- 1 pas de tir de 30 cibles.
- 5 pistes de 1,5 à 4 km.
- 10 000 places de spectateurs.
- 80 % des infrastructures démontées à l'issue de la compétition.

Inscrit dans une démarche de développement durable, le stade permet une utilisation multiple toute l'année : village d'arrivée du Tour de France, Festival *Au Bonheur des Mêmes*, site d'atterrissage de vol libre... Les infrastructures dédiées à la pratique du biathlon sont montées uniquement pour l'évènement. ■

LE BUDGET

- 1,6 M€ de budget prévisionnel de fonctionnement.
- 600 k€ de recettes publiques.
- 1 M€ de recettes commerciales.
- Depuis le 14 juin, plus de 20 000 billets déjà vendus.

Le budget de fonctionnement de la coupe du monde est abondé à plus de 60% par des recettes commerciales constituées dans l'ordre d'importance par les droits marketings, la billetterie, les partenariats locaux/VIP, les buvettes et les produits dérivés. Ce ratio à la faveur des recettes commerciales démontre que le modèle économique de l'évènement est viable. ■

NOS PARTENAIRES

Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie et l'Assemblée des Pays de Savoie, des opérations de valorisation du département et de Savoie Mont-Blanc Tourisme seront mises en place ainsi que des visites de collégiens

lors des épreuves sportives. Sur le même principe, un accord avec le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes permettra d'apporter une visibilité internationale à la Région et d'organiser la venue de lycéens pendant la compétition. ■



Jean-Luc Rigaut maire d'Annecy et président de la communauté d'agglomération d'Annecy, André Perrillat-Amédé, maire du Grand-Bornand, Michel Vion, pdt de la FFS, et Sylvie Becaert, championne du monde de biathlon et médaillée olympique.

COUPE DU MONDE 2017 : CHIFFRES CLÉS

- 4 jours
- 6 épreuves
- 40 000 spectateurs payants
- 250 biathlètes
- 350 techniciens
- 150 journalistes internationaux
- 150 heures de diffusion TV
- 120 millions de téléspectateurs
- 42 pays diffuseurs
- 1,6 M€ de budget
- 60 % de recettes privées
- 40 % de subventions publiques

LES CHANCES FRANÇAISES



Martin Fourcade (ci-contre), leader de la Coupe du monde masculine et Marie Dorin-Habert, qui a collectionné les titres en 2016, seront les deux principaux leaders de l'Équipe de France lors de la saison 2017-2018. Ils auront à cœur de briller lors de l'unique étape française de coupe du monde. Il ne faudra pas oublier leurs coéquipiers, Quentin Fillon-Maillet et Anaïs Bescond entres autres, toujours en embuscade et qui seront galvanisés par le public français.

Si Martin Fourcade, double champion olympique, évolue dans une autre

galaxie que le reste du plateau, ses concurrents (avec en tête le Russe Anton Shipulin et l'allemand Simon Schempp) tenteront de le priver d'une nouvelle razzia de sacres.

Chez les dames, les cinq meilleures biathlètes du pays seront emmenées par la championne Marie Dorin-Habert. Le quintet se frottera au redoutable trio formé par la Tchèque Gabriela Koukalova, l'Allemande Laura Dahlmeier et la Finlandaise Kaisa Mäkäräinen. ■



LE GRAND BORNAND



L'Actualité

Hors-série de la Lettre d'information municipale
Juillet 2017

Directeur de publication

André Perrillat-Amédé

Rédaction

Thomas Hodot - Mairie du Grand-Bornand
Nathalie Truche - Aktalyre

Réalisation/Graphisme

Jean-Christian Hunzinger
www.exatypo.com

Impression

Kalistene - Annecy
Tirage : 2300 exemplaires



Imprimé avec encres végétales
sur papier issu de forêts
durablement gérées

© Photos et illustrations

Mairie du Grand-Bornand
OT Grand-Bornand

Alp Com Signalétique
David André - Affiniski
CCVT - Francis Laruz
Benjamin Delerue
Romain Etienne
Jean-Marc Favre
Fotolia
Gilbert Fournier-Bidoz
Stanko Gruden - Agence Zoom
Thomas Hodot
Kaviik
Elodie Lantelme
Pascal Lebeau
Monique Lucchesi
David Mache
O des Aravis
Christophe Pallot - Agence Zoom
Gilles Piel
Christian Pourre
Jacques Roux - Dauphiné Libéré
Clotilde Sardin
SM3A
Marc-André Verpaelt
Christophe Veyrat-Parisien



ANNECY
LE GRAND
BORNAND



12. - 17. DEC 2017
ANNECY
LE GRAND-BORNAND
BMW IBU WORLD CUP BIATHLON



VIESMANN

DKB
Deutsche Kreditbank AG

HÖRMANN

BAUHAUS

IFS
POLAR



LE GRAND
BORNAND

27^e Bataillon de
Chasseurs
Alpins
ARMÉE DE TERRE

EUROVISION infront
SPORTS & MEDIA